

STATUTS
REGLES ET REGLEMENTS
DU
COLLEGE
DE
MEDICINS ET CHIRURGIENS
DU
MONTREAL

LES DITS STATUTS, REGLES ET REGLEMENTS SONT LES SUIVANTS :

LES DITS STATUTS, REGLES ET REGLEMENTS SONT EN VIGUEUR, EN CE QUI CONCERNE LE COURS DE LA FACULTE DE
MEDICINE

LE 15 Mars 1888
LE PRESIDENT
MONTREAL

LES DITS STATUTS, REGLES ET REGLEMENTS SONT EN VIGUEUR, EN CE QUI CONCERNE



STATUTS
REGLES ET REGLEMENTS
DU
COLLEGE
DES
MEDECINS ET CHIRURGIENS
DU
BAS-CANADA

AVEC TOUS LES AMENDEMENTS JUSQU'AU 12 JUILLET 1871'

PROCEDES DE L'ACTE D'INCORPORATION 10 ET 11 Vlet., Chap. 26

MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, 16, RUE ST. VINCENT

1871

22563



ANNO DECIMO ET UNDECIMO

VICTORIÆ REGINÆ.

CAP. XXVI.

Acte pour incorporer les Membres de la Profession Médicale dans le Bas-Canada, et régler l'Étude et la Pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelui

[28 Juillet, 1847.]

ARTENDU qu'il est nécessaire d'amender les lois ^{Preamble.} maintenant en force pour régler la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Art Obstétrique ; et attendu qu'il est grandement à désirer que la profession Médicale du Bas-Canada sus dit soit mise sur un pied plus respectable et plus efficace à la fois, et que de meilleurs moyens de convaincre et punir les personnes qui pratiquent la Médecine sans licence soient établis. Qu'il soit en conséquence statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, intitulé *Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada*, et il est par ces présentes statué par la dite autorité, que depuis et après la passation du présent Acte, l'Acte ou Ordonnance du Conseil Législatif de la ci-devant Province de Québec, passé dans la vingt-huitième année du règne de feu sa Majesté le Roi George Trois, et intitulé *Acte ou Ordonnance qui défend à qui que ce soit de pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans la Province de Québec, ou la profession d'Accoucheur dans les Villes de Québec et Montréal, sans une permission*, excepté les parties d'icelles qui ont rapport à la vente ou distribution de médecines en détail, et tous autres Actes ou parties d'Actes qui

Ordonnance
du B. C. 28
Geo. 3, c. 8.
révoquée

se rapportent en aucune manière à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie ou de l'Art Obstétrique, ou au mode d'obtenir des licences pour pratiquer la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, seront et sont par le présent abrogés, excepté pour ce qui regarde toute contravention aux dits Actes ou à aucun d'eux avant la passation du présent Acte, ou à toute amende ou pénalité imposée par suite de telle offense. Pourvu toujours, que l'Acte de cette Province passé dans les quatrième et cinquième années du règne de sa Majesté, intitulé *Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le Haut et le Bas-Canada, en état de pratiquer dans la Province du Canada*, ne sera pas abrogé ou affecté par le présent Acte. Pourvu toujours, que rien du contenu du présent n'aura l'effet d'abroger aucune loi ou partie de loi en force dans le Bas-Canada, relatives aux Droguistes et Apothicaires et à la vente de drogues par eux dans le Bas-Canada.

Proviso ;
Cet Acte n'affectera pas la 4 et 5 Vict. c. 41.

II. Et attendu qu'il est expédient que la profession Médicale dans le Bas-Canada soit autorisée, avec certaines restrictions, à établir ses propres réglemens pour régler l'étude de la Médecine dans toutes ses branches, et à passer ses propres statuts pour sa régie : qu'il soit donc statué, que Daniel Arnoldi, Wolfred Nelson, M. D., M. McCulloch, M. D., G. W. W. Campbell, M. D., H. H. Sauvé, J. B. Valiquet, B. H. Charlebois, M. D., S. C. Sewell, M. D., Alexander G. Fenwick, M. R. C. S. L., J. B. C. Trestler, M. D., Hector Peltier, M. D., P. A. C. Munro, Louis Boyer, M. D., Benj. Ol. Vallée, M. D., W. Fraser, M. D., Hy. Mount, M. R. C. S. L., Louis F. Tavernier, George E. Fenwick, M. D., James J. Dickenson, M. D., Arthur Fisher, M. D., Ed. Robillard, Frederick Morson, M. R. C. S. L., A. Renaud, M. D., Chs. Hugueta-Latour, B. Parmelen, Wm. Sutherland, M. D., Frs. C. F. Arnoldi, M. D., Francis Badgley, M. D., A. Hunt, M. D., J. G. Bibeau, Horace Nelson, M. D., John Anderson, A. H. David, M. D., Henry Howard, M. D., Robt. L. Macdonnell, M. D., F. Cushing, M. D., B. G. Calder, M. D., W. Mayrand, M. D., W. E. Scott, M. D., Alex. Long, M. D., F. A. Caldwell, M. D., A. B. Larocque, M. D., W. A.

Proviso.
Le présent Acte n'affectera pas certains Actes.

Incorporation de certaines personnes.

Liddell, Chirurgien, James Crawford, M. D., Emery Coderre, Ths. E. d'Odet d'Orsonneus, A. F. Holmes, M. D., J. B. LeBourdais, E. J. Sewell, M. D., R. H. D'Amour, Pierre Brousseau, Chs. H. Keefer, J. B. Meilleur, S. E., T. Bowie, M. D., G. D. Gibb, M. D., S. B. Schindt, M. D., A. E. Regnier, P. E. Picault, F. Cushing, M. D., Moses Nicolls, James B. Johnston, M. D., E. D. Worthington, M. D., A. A. Andrews, T. Alcorn, M. D.,—Fowler, Joshua Chamberlin, Horatio Nelson May, Thomas Boutillier, Moses F. Colly, M. D., Frederick Steel Verity, W. Fleury D'Eschambault, C. H. Castle,—Lachapelle, Cléop. Bernard, C. E. N. Courteau, Ad. Dugas M. D., J. Trudel, Ant. LaFrenière, M. D., A. R. Archambault, F. Hudon, J. B. Gantier, Léonard Brown, A. F. Alexander, Rotus Parmelee, P. M. Moreau, J. B. DeRosiers, M. S. Glines, M. D., Benj. D'Amon, M. D., Frs. Sheriff, M. D., Uriah Laffin, Michel Passe,—Hildreth,—Von,—Ifland,—Grenier, H. Cartier, T. Kimber, Hy. Lord, R. Cartier, J. H. Beauchemin, C. Pelisson, Félix Côté, Hy. Carter, S. N. Gouin, L. H. Gauvreau, P. O. Lassisseraye, A. Alexander,—Smith,—Malliot,—Rousseau,—Brassard,—Calvin,—Alexander,—Bourgeois,—Landry,—Désilets, Fortier, J. Trudel, Ed. McDonald,—Lemaître, Badeau, W. A. R. Gilmour, John Fitzpatrick, L. N. Rousseau, John Clark, Joseph Côté, W. A. Stewart, Ed. Boudreau, J. B. Noël, C. P. Dubé, J. E. Hudon, H. P. Ouellet, L. T. Chaperon, P. Charest, H. Desjardins, R. Bédard, L. Têtu, J. G. G. Milville de Chêne, D. S. Marquis, C. Lérois, M. De Sales La Terrière, A. Dubord, L. Trambalay, L. D. Harvey, C. G. Couillard, L. T. J. Sinclair, E. S. Belleau, H. Germain, H. F. Rinfret, J. Marmette, A. T. Michaud, F. Poulin, P. A. Dubois, R. MacKenzie, Joseph Morrin, John Rowley, J. Z. Nault, Jas. A. Sewell, M. D., C. Fremont, J. E. J. Landry, C. S. Robitaille, François Jacques Séguin, P. D. Hubert, P. G. Tourangeau, M. D., J. B. Blais, P. M. Barby, Jos. Parent, Jos. Painchaud, J. Blanchet, R. H. Russel, M. D., J. P. Russel, M. D. E.,—A. Jackson, P. D. Moffatt, John L. Hall, John Watt, M. D., John Racey, J. Douglass, Louis L. Roy, P. Wells, J. Painchaud, junior, A.

Amendée
en 1849.

T. Michaud, F. Poulin, L. S. J. Sinclair, L. S. Tremblay, et leurs successeurs qui seront nommés et désignés en la manière ci-après décrite, seront et sont par le présent constitués un corps politique et incorporé, sous le nom de : *Le Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada*, et ils auront sous ce nom, succession perpétuelle et un sceau commun, avec droit de le changer, l'altérer, le détruire ou le renouveler ; et ils pourront, eux et leurs successeurs, sous le nom susdit, poursuivre et être poursuivis, plaider et défendre et ester en justice dans toutes les Cours et places quelconques, et seront habiles en loi sous le nom susdit à posséder, avoir, recevoir et conserver pour les fins du dit Acte et l'avantage du dit Collège, toutes les sommes de deniers qui ont été ou seront en aucun tems ci après payées, données ou léguées au dit Collège et pour son usage ; et ils pourront en aucun tems ci-après, sous le dit nom et sans lettres d'amortissement, acquérir, prendre, recevoir et posséder des terres, ténemens ou héritages, et en jouir, ou tous les profits et intérêts qui en proviendront pour les fins du dit Collège et pour nulle autre fin quelconque ; et pourront les vendre, concéder, louer, léguer, aliéner ou en disposer, et faire à cette égard tout ce que de droit : Pourvu toujours, que la valeur des biens immeubles ainsi possédés par la dite Corporation n'excèdera en aucun tems la somme de mille livres.

Pouvoirs collectifs.

Proviso :
Valeur des biens-fonds possédés par la corporation, limitée.

Désignation des Membres de la Corporation.

III. Et qu'il soit statué, que depuis et après la passation du présent Acte, les personnes qui composent le Collège des Médecins et Chirurgiens, seront dénommés *Membres du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada*.

Les Gouverneurs seront choisis parmi les Districts.

IV. Et qu'il soit statué, que les affaires du dit Collège seront régies par un Bureau de Gouverneurs, au nombre de trente six ; et le Collège en général en élira quinze parmi ses membres, des Districts de Québec et de Gaspé, quinze parmi ses membres du District de Montréal et six parmi ses membres des Districts de St. Maurice et de St. François.

Amendée en 1849.

V. Et qu'il soit statué, que le dit Bureau de Gouverneurs sera, et il est par le présent constitué en un *Bureau Provincial de Médecine*; et il s'assemblera en cette qualité, pas moins de deux fois l'année, pour faire subir un examen aux Candidats, en tel temps et lieu qu'il jugera le plus convenable; et dans ces occasions, sept membres formeront un *quorum* pour la transaction des affaires.

Les Gouverneurs seront un Bureau Provincial de Médecine pour examiner les candidats.

Quorum.

VI. Et qu'il soit statué, que depuis et après la passation du présent Acte, personne ne pourra recevoir une licence pour pratiquer la Médecine, ou la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, dans le Bas Canada, avant d'avoir obtenu un certificat de qualification du dit Bureau Provincial de Médecine; et le Gouverneur de cette Province sera tenu d'accorder la dite licence chaque fois qu'un tel certificat de qualification lui sera présenté.

Personne n'obtiendra de licence sans un certificat du Bureau.

} Amendée en 1849.

VII. Pourvu toujours et qu'il soit statué, que toute personne qui a obtenu ou pourra obtenir ci-après un degré ou diplôme en Médecine dans toute Université ou Collège dans les domaines de Sa Majesté, aura droit à tel (certificat) sans examen quant à sa qualification.

Proviso : Certaines personnes dispensées d'avoir un certificat.

} Licence.

VIII. Et qu'il soit statué, que depuis et après la passation du présent Acte, personne ne sera admis à étudier la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, avant d'avoir obtenu un certificat de qualification du dit Bureau Provincial de Médecine.

Ni ne sera admis comme étudiant sans un tel certificat.

IX. Et qu'il soit statué, que depuis et après la passation du présent Acte, personne ne pourra pratiquer la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, dans le Bas Canada, à moins que telle personne ne soit d'abord licenciée pour pratiquer ainsi soit avant ou après la passation du présent Acte, sous peine d'enourir une pénalité de cinq livres comant, pour chaque jour que telle personne, pratiquera ainsi contrairement aux dispositions du présent Acte; et telle pénalité sera recouvrée, sur le serment de deux témoins dignes de foi, devant aucun Juge de Paix du District où l'offense aura été commise, et si la dite pénalité n'est pas payée après conviction, le contrevenant pourra être incarcéré dans la prison commune du District, jus-

Les personnes autorisées seulement pourront pratiquer la Médecine, ou vendre des Drogues dans le Bas-Canada.

Pénalité et mode de recouvrement.

} Amndée en 1849.

	Proviso.	qu'à ce qu'elle soit payée : Pourvu toujours, que rien de contenu au présent ne sera censé empêcher aucune personne qui sera dûment autorisée à pratiquer la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique dans le Haut-Canada, de pratiquer de même dans le Bas-Canada, conformément aux dispositions de l'Acte ci-dessus cité.
	Pouvoirs du Collège.	X. Et qu'il soit statué, que le dit Collège de Médecins et Chirurgiens aura le pouvoir :
	Etudes.	<i>Premièrement.</i> —De régler l'étude de la Médecine, de la Chirurgie, et de l'Art Obstétrique et de la Pharmacie, en établissant des réglemens quant à la qualification préliminaire, la durée des études, le cours à suivre, et l'âge de l'aspirant qui demandera un (certificat,) afin d'être autorisé à pratiquer : Pourvu toujours, que tels réglemens ne seront pas contraires aux dispositions du présent Acte.
Licence.	Lettres de créance.	<i>Secondement.</i> —D'examiner toutes les lettres de créance qui mettent le porteur en droit de réclamer un (certificat) pour être autorisé à pratiquer en cette province, et d'exiger du porteur des dites lettres de créance qu'il atteste sous serment (lequel sera administré par le Président pour le temps d'alors) que c'est lui qui est nommé dans les dites lettres, et qu'il les a obtenues légitimement.
Licence.	Enregistrement des noms des Membres de la Profession dans le Bas-Canada.	<i>Troisièmement.</i> —De faire enregistrer dans les livres du Collège, le nom, l'âge, le domicile, la place natale de chaque Membre de la Profession qui pratique maintenant, on pourra ci-après pratiquer dans le Bas-Canada, ainsi que la date de sa licence, et la place où il l'a obtenue.
	Epreuve des Membres.	<i>Quatrièmement.</i> —De fixer le temps d'épreuve que les personnes devront subir, avant de pouvoir se présenter pour se faire élire comme Membres du Collège : lequel temps d'épreuve ne sera pas
	De faire des réglemens sujets à l'approbation du Gouverneur.	moins de quatre ans ; et de faire toutes telles règles et réglemens pour le gouvernement et la régie convenable de la dite Corporation, et l'élection d'un Président et Officiers d'icelle, ainsi que les Membres d'icelui le jugeront convenable et expédiens, lesquelles règles et réglemens, avant de prendre leur effet, seront sanctionnés par le Gouverneur de la Province après lui avoir été

soumis pour approbation, et qu'il les aura alloués.

XI. qu'il soit statué, que les qualifications que le Bureau des Gouverneurs devra exiger de tout aspirant à l'étude de la Médecine en cette Province, seront : la jouissance d'un bon caractère moral, une connaissance suffisante du latin, de l'histoire, de la géographie, des mathématiques et de la philosophie naturelle ; et qu'à compter de la fin de l'année mil huit cent cinquante, une connaissance générale des langues anglaise et française sera indispensable.

Qualification
des Etudiens
en Médecine.

Devront sa-
voir le fran-
çais et l'an-
glais.

XII. Et qu'il soit statué, que les qualifications requises de tout Candidat qui se présentera à l'examen pour obtenir un (certificat) afin d'être autorisé à pratiquer, seront : qu'il ait atteint l'âge de vingt-et-un ans ; qu'il ait étudié sans interruption pendant une période de pas moins de quatre années chez un Praticien dûment autorisé à pratiquer la Médecine en général, ou chez plusieurs ; qu'il ait suivi, pendant la dite période, dans quelque Université, Collège ou Ecole de Médecine incorporée, dans les domaines de Sa Majesté, pas moins de deux cours de six mois chaque, d'Anatomie Générale et de Physiologie—d'Anatomie Pratique,—de Chirurgie,—de Pratique de la Médecine,—de l'Art Obstétrique,—de Chimie et de Matière Médicale et de Pharmacie ;—un cours des Institutes de Médecine de six mois,—un cours de Jurisprudence Médicale et cours de Botanique, de trois mois, s'il y a moyen d'en obtenir un dans le Bas-Canada ; aussi, qu'il ait suivi la pratique Générale d'un hôpital contenant au moins cinquante lits, et sous la charge de deux Médecins ou Chirurgiens au moins, pendant une période de pas moins d'une année, ou deux périodes de pas moins de six mois chaque ; et aussi, qu'il ait suivi deux cours de Médecine Clinique, de trois mois chaque, ou un cours de six mois de Médecine Clinique, et la même chose en ce qui concerne la Chirurgie Clinique ; et pour faire disparaître tous doutes à l'égard du nombre de lectures que les Ecoles incorporées de Médecine de Québec et de Montréal sont tenues de donner annuellement : Qu'il soit statué et déclaré, qu'il est

Qualifications
lors de l'exa-
men.

Licence.

Doutes,
quant au
nombre de

certaines lectures requises des Ecoles de Médecine, dissipés.

Licenciés du Collège éligibles comme Membres et Gouverneurs d'icelui.

Licence.

La Corporation fera des règles et réglemens au sujet de telle élection.

Provisu au sujet du premier Président et de la première assemblée.

Le bureau pourra fixer les honoraires que devront payer les candidats.

Licence.

Les personnes du sexe pourront exercer l'Art Obstétrique.

et qu'il sera suffisant que les dites Ecoles de Médecine respectivement fassent donner annuellement cent-vingt lectures sur les sujets réglés par la loi, dans la langue anglaise ou dans la langue française, sans qu'il soit nécessaire qu'aucune lecture soit délivrée dans les deux langues, et chaque lecture dans quelque langue qu'elle soit délivrée sera comptée comme une des cent-vingt.

XIII. Et qu'il soit statué, que toutes les personnes qui obtiendront du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada (certificat) qui les autorise à pratiquer, porteront le nom de *Licenciés* du dit Collège, et seront par conséquent éligibles en temps opportun comme Membre du dit Collège, et telles personnes ainsi élues seront immédiatement éligibles comme Gouverneurs ; et telle élection soit comme Membre du dit Collège ou comme Gouverneur d'icelui, sera faite sous telles règles et réglemens à cette effet, et en telle manière la Corporation les fera pour cet objet, et sactionnés par le Gouverneur de la Province en la manière susdite : Pourvu toujours qu'il sera loisible au Gouverneur de cette Province de désigner le temps et le lieu pour la tenue de la première assemblée de la dite Corporation et le *Premier Président* d'icelle.

XIV. Et qu'il soit statué, que le Bureau des Gouverneurs susdit règlera les honoraires qui seront payés par tous aspirans à l'étude de la Médecine pourvu que le montant du dit honoraire, n'excede pas la somme de une livre cinq chelins courant ; ainsi que par toutes les personnes qui obtiendront du dit Bureau un (certificat) pour être autorisées à pratiquer la Médecine, pourvu que le dit honoraire n'excede pas la somme de deux livres dix chelins courant : et les dits Gouverneurs pourront disposer des dits honoraires, en la manière dont ils le jugeront le plus convenable, dans l'intérêt du collège.

XV. Pourvu toujours et qu'il soit statué, que rien de contenu au présent Acte ne sera censé empêcher aucune personne compétente du sexe, d'exercer l'Art Obstétrique dans Bas-Canada, après qu'elle aura prouvé sa capacité devant deux Membres quelconques du Collège des Médecins

te Chirugiens, et obtenu d'eux un (certificat) à cet effet, et pourvu que tel certificat et preuve ne soient requis que dans les Cités de Montréal et de Québec et la Ville des Trois-Rivières seulement.

XVI. Et qu'il soit statué, que les parties de toute loi ci-devant en force dans le Bas-Canada, qui peuvent fixer le temps de la prescription à l'égard de la demande d'aucune personne dûment autorisée à pratiquer la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, pour services professionnels, visites ou médecines, seront et elles sont par le présent abrogées; et toute telle demande sera prescrite par l'expiration de cinq années depuis telles visites faites, services rendus ou médecines fournies, sans qu'aucun Acte ait été fait pour interrompre la prescription, et non avant: Pourvu toujours, que rien de contenu au présent ne sera censé faire revivre aucune telle demande actuellement prescrite avant la passation du présent Acte.

XVII. Et qu'il soit statué, que le présent Acte sera un Acte public, et qu'il sera pris et reçu comme tel dans toutes les Cours de Justice et par toutes personnes dans cette Province.

Licence.

Période de la prescription étendue.

Amendée
ièrement
par l'article
2260. Code
Civil.2dment en
1869.

Prov so.

Acte public.

PROVINCE DU CANADA.

Son Excellence le Très-honorable JAMES, Comte d'ELGIN et KINCARDINE, Chevalier du Très-Ancien et Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur en chef des Provinces du Canada, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, et Ile du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

A la demande de la Corporation du Collège des Médecins et Chirugiens du Bas-Canada, j'ai lu et examiné les amendemens aux présents Statuts, Rèles et Réglemens y affixés, et autant que je le puis faire légalement (en vertu des dispositions d'un Acte du Parlement de la Province du Canada, fait et passé dans les dixième et onzième années du règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour incorporer les Membres de la Profession Médicale du Bas-Canada, et pour y régler l'Etude et la Pratique de la Médecine et de la Chirurgie," et d'un Acte ultérieur du Parlement de la dite Province, fait et passé dans

la douzième année du règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte pour amender l'Acte pour incorporer les membres de la Profession Médicale dans le Bas-Canada, et pour y régler l'Etude et la Pratique de la Médecine et de la Chirurgie," j'approuve et sanctionne par ces présentes les dits amendemens.

Donné sous mon seing, à Toronto, dans la dite Province, ce deuxième jour d'Août de l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent cinquante, et dans la quatorzième année du règne de Sa Majesté.

(Signé,) ELGIN ET KINCARDINE.

Par Ordre,

(Signé,) J. LESLIE,

Secrétaire.

VICTORIÆ REGINÆ.

CAP. LII.

Acte pour amender l'Acte pour incorporer les Membres de la Profession Médicale dans le Bas-Canada, et régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelui.

[30 Mai, 1849.]

ATTENDU qu'il est expédient d'amender en la manière ci-après mentionnée l'Acte passé dans la Session tenue en les dixième et onzième années du règne de Sa Majesté, et intitulé, *Acte pour incorporer les Membres de la profession médicale dans le Bas Canada, et régler l'étude et la pratique de la Médecine et de la Chirurgie en icelui*; A ces causes, qu'il soit statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et intitulé, *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada*, et il est par le présent statué par l'autorité susdite, que nonobstant ce qui est contenu dans la seconde section, ou dans toute autre partie de l'Acte cité dans le préambule du présent Acte. toutes personnes résidant dans le Bas-Canada autorisées à pratiquer et pratiquans actuellement la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique, dans le Bas Canada, lors de la passation du présent Acte, seront et sont par le présent déclarées être Membres de la Corporation du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada.

Préambule.

10 & 11 V. c.

26.

Quels seront les Membres de la Corporation.

II. Et qu'il soit statué, que le, depuis et après la prochaine élection du Bureau des Gouverneurs mentionnée dans la quatrième section du dit Acte, trois des six Membres de la dite Corporation qui, en vertu de la dite section doivent être élus Membres du Bureau des Gouverneurs seront pris parmi les Membres de la Corporation qui résident

Quant aux Membres du Bureau des Gouverneurs après la prochaine élection.

Procureurs. dans le District de Trois-Rivières, et trois parmi ceux qui résident dans le District de St. François ; et que des Membres du dit Bureau des Gouverneurs, pas moins ni plus de huit résideront dans la dite cité de Québec, et pas moins ni plus de huit dans la dite cité de Montréal, et qu'à chaque élection du Bureau des Gouverneurs, chaque Membre de la dite Corporation aura le droit de voter par procureur.

Les licences seront accordées par le Bureau et non par le Gouverneur. III. Et qu'il soit statué, qu'après la passation du présent Acte, il ne sera pas nécessaire qu'une licence pour pratiquer la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique dans le Bas-Canada, soit dans aucun cas accordée par le Gouverneur de cette Province ; mais que depuis et après la passation d'icelui, aucune personne ne pratiquera la Médecine, la Chirurgie ou l'Art Obstétrique dans le Bas-Canada, à moins d'avoir obtenu une licence du Bureau Provincial de Médecine qui est par le présent autorisé à accorder la dite licence.

Amendement des 7e et 8e sections. IV. Et qu'il soit statué, qu'après la passation du présent Acte, les septième et huitième sections du dit Acte seront interprétées et auront effet comme si les mots " certifié " et " certifié de qualification, " avaient été retranchés des dites sections partout où ils s'y trouvent, et le mot " licence " inséré à leur place.

Les Gradus des Etats-Unis pourront obtenir des licences à certaines conditions. V. Et qu'il soit statué, que le dit Bureau Provincial de Médecine aura le pouvoir d'accorder des licences, sans faire subir d'examen aux Gradués des Univerités des Etats-Unis, qui pourront avoir pratiqué dans le Bas-Canada, pendant une période de pas moins de dix années, pourvu que les dits Gradués prouvent à la satisfaction du Bureau qu'ils jouissent d'un bon caractère moral, qu'ils demandent la dite licence, et produisent les témoignages et preuves nécessaires dans l'espace d'un an, à compter de la passation du présent Acte

Mode de recouvrer les pénalités établies par la 9e section. VI. Et qu'il soit statué, que la pénalité imposée par la neuvième section du dit Acte, sera recouvrable avec les frais : et le recouvrement pourra en être poursuivi et fait par le dit Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, sous son Nom de Corporation, et la dite pénalité recou-

vrée, elle appartiendra à la dite Corporation pour son usage ; et dans toute telle poursuite ou dans toute autre action civile ou criminelle, ou la dite Corporation pourra être partie ou intéressée, aucun Membre de la Corporation ne sera censé être un témoin incompetent à raison de ce qu'il est Membre de la dite Corporation. Les Membres pourront être témoins.

VII. Et qu'il soit statué, que les mots " un certificat afin d'être autorisé à pratiquer " dans le premier paragraphe de la dixième section ; les mots " un certificat pour être autorisé à pratiquer, " dans le second paragraphe de la dite section : et les mots " un (ou " le ") certificat afin d'être autorisé à pratiquer, " dans les douzième, treizième et quatorzième sections du dit Acte, respectivement, seront interprétés comme désignant une licence du Bureau Provincial de Médecine en vertu des dispositions du présent Acte. Manière d'interpréter certains mots dans les sections 10, 12, 13 et 14.

STATUTS,
RÈGLES REGLEMENTS

DU

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS.

DU

BAS-CANADA,

TELS QU'AMENDÉS, JUILLET, 1850.

Bureau des Gouverneurs ou Directeurs.

I. Les affaires du Collège seront conduites par un Bureau de Gouverneurs, ou directeurs, au nombre de trente-six ; dont quinze seront élus d'entre les membres du Collège, résidant dans les districts de Québec et de Gaspé : quinze d'entre ses membres, résidant dans le District de Montréal ; Trois d'entre ses membres, résidant dans le District des Trois-Rivières, et trois d'entre ses membres résidant dans le District de Saint-François ; et ni plus ni moins de huit membres du dit Bureau de Directeurs ne résideront dans la Cité de Québec, et ni plus ni moins de huit dans la cité de Montréal.

II. Le susdit Bureau de Directeurs sera élu tous les trois ans, le second Mercredi de Juillet. Les assemblées pour cette fin se tiendront dans la Ville des Trois Rivières, au moins un mois après qu'avis de telle assemblée aura été publié dans la Gazette Officielle, dans un journal Médical de chaque District (s'il s'y en publie,) et dans au moins une gazette Anglaise et une gazette Française, dans chaque district.

III. L'élection se fera par ballottage ; les membres qui auront reçu le plus grand nombre de votes seront élus.

IV. Toute difficulté, en fait d'élections ou d'affaires ordinaires du Collège, sera décidée par la voix prépondérante de l'Officier qui présidera ; et ce sera le seul cas où il aura à voter.

V. Toute place dans le bureau des Directeurs, devenue vacante, soit par décès, soit par démission ; sortie du District, ou autrement, sera remplie par le bureau des Directeurs, d'entre les membres du Collège, dans le District où telle vacance aura eu lieu par ballottage, à la première assemblée qui aura lieu subséquemment à telle vacance.

VI. Tout Directeur qui s'absentera deux fois consécutivement des Assemblées régulières du Bureau, sans assigner,

pour telle absence, une raison valable aux yeux du Bureau, sera censé s'être démis de sa charge, et le Bureau élira, par ballottage, un membre pour le remplacer.

VII. Des Assemblées extraordinaires du Bureau pourront être convoquées en tout temps, par le Président, à la réquisition d'au moins douze membres du Bureau. Il devra être envoyé, un mois d'avance, à chaque Membre du Bureau, un avis spécifiant la date et le but de telle assemblée.

VIII. Toutes Assemblées extraordinaires auront lieu alternativement à Québec et à Montréal.

IX. Tout Directeur qui se trouvera à l'Assemblée Semi-annuelle, aura droit au remboursement de ses frais de voyage, lesquels ne pourront, en aucun cas, excéder dix piastres, et pour cet effet, les fonds (en autant qu'il y en aura,) provenant seulement des Certificats des Candidats, seront réservés. Mais aucun Directeur n'aura droit au remboursement de ses frais de voyage, s'il n'a pas assisté ponctuellement aux affaires ou délibérations de l'Assemblée, jusqu'à ce qu'elles aient été dûment terminées.

Officiers du Collège.

I. Les Officiers du Collège consisteront en un Président, un Régistrateur et Trésorier, et pour chacun des Districts de Québec et de Montréal, un Vice-Président et un Secrétaire, lesquels seront élus par ballotte par les directeurs, d'entre leur propre corps, pourvu que les dits Officiers résident actuellement dans les cités de Québec et de Montréal, et ils seront continués en office jusqu'aux Assemblées Triennales; étant entendu que quand le Président réside dans l'une ou l'autre Cité, le Vice-Président peut-être élu d'entre les Directeurs qui résident hors de la Cité, et *vice versa*, si le Vice-Président réside dans l'une ou l'autre Cité, le Président pourra être élu d'entre les membres du bureau qui ne résident pas dans les limites des Cités, et si le Président est absent d'une assemblée, le plus ancien Vice-Président exercera ses fonctions, et dans le cas où les deux Vice-Présidens seraient absents, un des membres serait choisi pour presider *pro tempore*.

II. Le Président présidera à toutes les assemblées du Collège, et signera toute autorisation pour paiement ou débourse d'argent.

III. En l'absence du Président, le Vice-Président du District possèdera tous ses pouvoirs

Le Régistrateur et Trésorier.

I. Le Régistrateur tiendra en sa possession les livres d'enregistrement, l'un desquels sera pour les Etudiants qui commenceront l'Etude de la Médecine et l'autre pour l'enregistreur des Membres du Collège, et il aura en charge le Sceau du Collège.

II. Comme Trésorier, il recevra tous les fonds ou deniers dûs au Collège, soit de ses Membres, soit des Licenciés ou autres, et les déposera sans délai dans une des Banques d'Épargnes de la Province légalement constituées, et il fournira un Etat ou Exposé complet de toutes les recettes et dépenses, à chaque Assemblée Semi-annuelle, (produisant en même temps son Livre de Banque,) et aussi toutes les fois qu'il sera requis de le faire par le Président ; et il devra donner caution au montant de (£100) cent livres, courant.

Amendée
en 1865.

III. Le Régistrateur recevra, comme rémunération, la moitié de tous les honoraires d'enregistrement.

Les Secrétaires.

Les Secrétaires tiendront des Minutes correctes des Transactions, à toutes les assemblées ; et aussitôt que possible après chaque assemblée, se communiqueront l'un à l'autre une copie de telles Minutes, qui seront régulièrement enregistrées dans les livres tenues à cet effet ; et en considération de leurs services, ils recevront annuellement chacun la somme de douze livres et dix chelins, courant, laquelle leur sera payée au moyen du fonds contingent.

Des Membres.

I. Nul individu qui a obtenu une licence depuis la passation de l'Acte amendé de la 12^{ème} Vict. chap. 52, (30 Mai, 1849,) ne sera admis comme membre du Collège des Médecins et Chirurgiens avant l'expiration de quatre années.

II. Toute demande pour être agrégée devra être accompagnée d'un document signé par deux Membres du Collège, témoignant des qualifications morales de la personne faisant la demande ; lequel document devra être remis au Secrétaire au moins dix jours avant le jour de l'assemblée.

III. Aussitôt que telle personne aura été admise comme Membre, elle signera les Statuts et Règlements en la possession du Régistrateur, s'obligeant par là à l'observation de tous les règlements établis à cet égard.

Amendée
en 1865.

IV. Les membres du Collège sont en tout temps éligibles comme Directeurs, mais nul membre ne votera à aucune des Elections Triennales pour le Bureau de Directeurs, à moins qu'il n'ait payé tout ce qu'il avait à payer.

V. Tout individu proposé pour Membre sera regardé comme élu, s'il obtient la majorité des votes des Membres présents, soit que ce soit à l'assemblée triennale du Bureau de Directeurs.

VI. Tous les membres auront droit à la qualification de "Membres du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada."

VII. Le Certificat d'Agrégation sera signé par le Président et par tous les autres Officiers du Collège, et le sceau du Collège y sera apposé.

Des Licenciés.

I. Les Licenciés ont droit à l'appellation ou qualification de "Licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada."

II. Après l'expiration de quatre années, tel Licencié pourra demander à être agrégé comme Membre suivant les Règlements établis à cet égard.

III. Le Certificat de Qualification pour Licence sera signé par le Président et le Régistrateur, et par le Vice-Président et le Secrétaire du District dans lequel l'assemblée sera tenue et le Sceau du Collège y sera apposé.

Une IV^{me}
clause ajoutée en 1865.

Des Assemblées.

I. Les Assemblées régulières et fixes, du Bureau des Directeurs se tiendront les seconds Mardis de Mai et d'Octobre de chaque année; les Assemblées de Mai dans la Ville de Montréal, et celles d'Octobre dans la Ville de Québec.

II. S'il se trouvait que ces jours fussent des Fêtes d'obligation, alors ce serait le lendemain.

III. Il sera donné avis de ces assemblées, un mois d'avance dans au moins une gazette Française et une gazette Anglaise, dans chaque District, s'il s'y en publie, et dans au moins un Journal Médical de la Province, sous la signature du Secrétaire du District dans lequel l'Assemblée devra avoir lieu.

} Modifiée
en 1871.

Des Honoraires.

Attendu qu'il est nécessaire pour le dû fonctionnement du Collège, que certains honoraires soient payés par les Membres, les Licenciés et les Etudiants, pour être employés de telle manière que le Collège jugera convenable, conformément à la clause 1^{ère} de l'Acte des 10^e et 11^e Vict. chap. 26, il est par le présent statué que les honoraires suivants sont payables et exigibles :—

Honoraire d'entrée des Membres, y compris la première année de souscription, avec Certificat,.....	£	s.	d.
	2	10	0

Souscription annuelle des Membres.....	0	10	0
Honoraire pour Licence, y inclus l'honoraire de 5s pour enregistrement,....	2	10	0
Certificat donnant droit aux Aspirans d'être admis à l'étude de la Profession, y compris l'honoraire de 5s. d'enregistrement,.....	1	5	0

Amendée
en 1865.

Tous individus aspirans à devenir Licenciés, ou tous Etudiants demandant à subir leur examen préliminaire, déposeront entre les mains du Secrétaire, dans le même temps qu'ils présenteront leur certificat ou lettre de créance, le montant des honoraires qui deviendrait dûs au Collège dans le cas d'un examen heureux ; lesquels honoraires seront remis aux Candidats, ou Aspirans, qui n'auraient pas réussi.

Reglement, etc.

I. Tout individu possesseur d'un Diplôme, etc., d'Universités Britanniques, et désirant obtenir un Certificat de Licence pour pratiquer dans la Province, est requis de se présenter lui-même en personne, et de prouver, à la satisfaction du Bureau, qu'il est la personne dont le nom est mentionné dans le dit Diplôme.

II. Les Candidats pour Licence Provinciale, qui commenceront ou ont commencé leurs études subséquemment à la passation de l'Acte d'Incorporation de ce Collège (28 Juillet, 1847), seront tenus de subir un Examen Littéraire et Classique, en commençant leurs études, et un Examen Professionnel, en les finissant.

III. A l'examen préliminaire, le Candidat devra fournir la preuve qu'il jouit d'une bonne réputation morale, et qu'il possède une connaissance suffisante du Latin, de l'Histoire, de la Géographie, des Mathématiques, et de la Physique ; et à partir de l'année 1850, une connaissance générale des Langues Française et Anglaise sera indispensable.

IV. L'Examen Professionnel aura lieu après l'achèvement du cours d'Etude ci-dessus enjoint, et consistera en recherches ou questions sur les connaissances acquises du Candidat, basées sur le cours d'études qu'il aura suivi.

V. Avant que son Examen soit commencé, tout Aspirant à la qualification ou à l'état de Licencié, devra soumettre au Bureau des attestations suffisantes quant à son caractère moral, et prouvant qu'il a atteint l'âge de vingt-et-un ans accompli, qu'il a suivi ses études sans interruption durant une période de pas moins de quatre années, et qu'il avait, durant cette période de quatre années, un brevet régulier d'apprentissage ou de cléricature, avec un ou plusieurs praticiens dûment licenciés.

VI. Il devra, en outre, fournir la preuve qu'il a étudié dans quelque Université, Collège ou Ecole incorporée de Médecine, dans les Domaines de Sa Majesté, les branches suivantes de l'Education Médicale :

Anatomie et Physiologie	} Deux cours de six mois de chacune.
Anatomie Pratique,	
Chirurgie,	
Théorie et Pratique de la Médecine,	
Accouchemens et Maladies des Femmes et des enfans,	
Clinique,	
Matière Médicale et Pharmacie,	}

Institutes de Médecine, un cours de six mois. Jursiprudence Médicale et Botanique, un cours de trois mois de chacune.

VII. Il devra fournir la preuve qu'il a suivi durant une période de pas moins d'une année, ou durant deux périodes de pas moins de six mois chacune, la pratique générale d'un Hôpital ne contenant pas moins de cinquante lits sous la charge de pas moins de deux Médecins ou Chirurgiens, et qu'il a suivi deux cours de trois mois, ou un cours de six mois de Médecine Clinique, et pareil cours de Chirurgie Clinique.

VIII. Nul Billet de Classe ou d'Hôpital ne sera reconnu par le Bureau, à moins qu'il ne soit accompagné d'un certificat d'assiduité constante et régulière.

Une clause ajoutée en 1865 pour les Pharmaciens.

IX. Les Billets d'un Professeur quelconque ne seront point reconnus, s'il donne des Leçons sur plus d'une des branches de six mois de l'Etude Médicale ci-dessus enjointe, si ce n'est dans le cas de la Médecine Clinique, de la Chirurgie Clinique, et de l'Anatomie Pratique.

Changement des Statuts.

Nul changement à ces Statuts et Règlemens ne pourra être fait, si ce n'est aux Assemblées Triennales, et ne pourra être fait alors à moins que la motion pour tel changement ne soit soumise par deux Membres du Collège au Bureau des Directeurs, au moins six mois avant telle Assemblée Triennale, et qu'elle n'ait été publiée dans un Journal Médical de chaque District, s'il s'y en publie.

Ordre des Affaires sur Assemblée Triennale.

- 1o Le Président du Collège prendra le Fauteuil.
- 2o Les Minutes de la dernière Assemblée Triennale seront lues.

- 30 Rapport des Procédés du Bureau des Directeurs.
 40 Affaires générales.
 50 Election du bureau de Trente-six Directeurs.

Acte pour amender le chapitre soixante-et-onze des statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant la profession médicale, et la vente des médicaments.

[Sanctionné le 30 Juin, 1864.]

Préambule. **CONSIDERANT** qu'il est expédient d'amender le chapitre soixante-et-onze des statuts refondus pour le Bas-Canada, intitulé : *Acte concernant la profession médicale, et la vente des médicaments*, et d'établir de meilleures dispositions pour l'octroi de licences pour la vente et la distribution des médecines en détail dans le Bas-Canada : à ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit ;

Stat. Ref. B. C. cap. 71.
 Seizième sect abrogée.

1. La seizième section du chapitre soixante-et-onze des statuts refondus pour le Bas Canada est par le présent abrogée, et la suivante y est substituée, et se lira comme en tenant lieu :

Persones qui pour ont vendre des médecines dans le B. C.

“ **16.** Excepté les personnes qui pourront légalement pratiquer la médecine dans le Bas-Canada nul ne pourra exercer la profession d'apothicaire, chimiste et droguiste dans le Bas-Canada, sans avoir auparavant obtenu une licence du bureau provincial de médecine qui est par le présent acte autorisé à accorder telle licence à quiconque en fera la demande après avoir subi, sur la pharmacie, un examen satisfaisant au jugement du bureau, et cette licence sera enregistrée dans les livres du collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada.”

Licences accordées par le bureau provincial de médecine, déclarées valides.

2. En considérant que des personnes désireuses d'obtenir des licences pour vendre ou distribuer des médecines en détail dans le Bas-Canada, se sont de temps à autre présentées devant le bureau provincial de médecine et après avoir subi un examen satisfaisant ont obtenu ces licences ; et considérant que des doutes se sont élevés au su-

jet de la validité de ces licences, il est décrété : que toutes les licences pour vendre et distribuer des médecines en détail dans le Bas-Canada, qui peuvent avoir été ci-devant accordées par le bureau provincial de médecine, seront réputées valides et suffisantes pour conférer et pour avoir conféré aux licenciés tous les droits et pouvoirs conférés par toute licence qui aurait pu être accordée sous l'autorité de la seizième section de l'acte plus haut cité.

STATUTS,
RÈGLES ET RÉLEMENTS
DU
COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS
DU
BAS-CANADA

Tels qu'amendés, Juillet 1865

Incorporé par acte du Parlement.

Bureau des Gouverneurs.

I. Les affaires du Collège seront conduites par un Bureau de Gouverneurs, au nombre de trente-six ; dont quinze seront élus d'entre les membres du Collège, résidant dans les Districts de Québec et de Gaspé ; quinze d'entre ses membres, résidant dans le District de Montréal ; trois d'entre ses membres, résidant dans le Districts de Trois-Rivières, et trois d'entre ses membres dans le District de St. François ; et ni plus ni moins de huit membres du dit Bureau de Gouverneurs ne résideront dans la Cité de Québec, et ni plus ni moins de huit, dans la Cité de Montréal.

II. Le susdit Bureau de Gouverneurs sera élu tous les trois ans, le second Mercredi de Juillet. Les assemblées pour cette fin se tiendront dans le lieu qui aura été fixé à l'assemblée triennale précédente, au moins un mois après qu'avis de telle assemblée aura été publié dans la Gazette Officielle, dans un Journal Médical de chaque District (s'il s'y en publie), et dans au moins une Gazette Anglaise et une Gazette Française dans chaque District.

III. L'Élection se fera au scrutin ; les membres qui auront reçu le plus grand nombre de votes seront élus.

IV. Toute difficulté, en fait d'élection, ou d'affaires ordinaires du Collège, sera décidée par la voix prépondérante de l'officier qui présidera ; et ce sera le seul cas où il aura à voter.

V. Toute place dans le Bureau des Gouverneurs, devenue vacante, soit par décès, soit par démission, soit par changement de demeure hors du District, ou autrement, sera remplie par le Bureau des Gouverneurs, d'entre les membres du Collège, dans le district où telle vacance aura eu lieu, par scrutin, à la première assemblée qui aura lieu subseqüemment à telle vacance.

VI. Tout Gouverneur qui s'absentera deux fois consécutivement des assemblées régulières du Bureau, sans assigner, pour telle absence, une raison valable aux yeux du Bureau, sera censé s'être démis de sa charge, et le Bureau élira, par scrutin, un membre pour le remplacer.

VII. Des assemblées extraordinaires du Bureau pourront être convoquées en tout temps, par le Président, à la réquisition d'au moins douze membres du Bureau. Il devra être envoyé, un mois d'avance, à chaque membre du Bureau, un avis spécifiant la date et le but de telle assemblée.

VIII. Toutes assemblées extraordinaires auront lieu alternativement à Québec et à Montréal.

IX. Tout Gouverneur qui se trouvera à l'assemblée semi-annuelle aura droit au remboursement de ses frais de voyages, lesquels ne pourront en aucun cas, excéder dix piastres, et pour cet effet, les fonds (en autant qu'il y en aura), provenant des candidats, à la Licence seulement, seront réservés — aucun Gouverneur n'aura droit au remboursement de ses frais de voyage, s'il n'a pas assisté ponctuellement aux affaires ou délibérations de l'assemblée, jusqu'à ce qu'elles aient été dûment terminées.

Officiers du Collège.

I. Les Officiers du Collège consisteront, en un Président, un Régistrateur et Trésorier, et pour chacun des Districts de Québec et de Montréal, un Vice-Président et un Secrétaire, lesquels seront élus au scrutin par les Gouverneurs, dans leur propre corps, pourvu que les dits officiers résident actuellement dans les Cités de Québec et de Montréal, et ils seront continués en office jusqu'à l'assemblée triennale subséquente; étant entendu que quand le Président réside dans l'une ou l'autre Cité, le Vice-Président peut être choisi parmi les Gouverneurs qui résident hors de la Cité, et *vice versa*, si le Vice-Président réside dans l'une ou l'autre Cité, le Président pourra être élu parmi les membres du Bureau qui ne résident pas dans les limites des Cités; et si le Président est absent d'une assemblée, le plus ancien Vice-Président le remplacera, et dans le cas où les deux Vice-Présidents seraient absents, un des membres serait choisi pour présider *pro tempore*.

II. Le Président présidera à toutes les assemblées du Collège, signera toute autorisation pour paiement ou déboursé d'argent.

III. En l'absence du Président, le Vice-Président du District possèdera tous ses pouvoirs.

Le Régistrateur et le Trésorier.

I. Le Régistrateur gardera en sa possession les Livres l'Enregistrement, dont l'un servira à enrégistrer les noms des Etudiants qui commenceront l'Etude de la Médecine, la Chirurgie ou la Pharmacie ; et l'autre sera pour l'entrée des membres du Collège, des Licenciés, des Sage-Femmes, des Pharmaciens, et toutes autres personnes pratiquant la Médecine, la Chirurgie ou la Pharmacie dans le Bas-Canada.

Et il sera en outre le Gardien du Sceau du Collège.

II. Comme Trésorier, il recevra tous les fonds ou deniers dûs au Collège, soit de ses Membres, soit des Licenciés ou autres, et les déposera sans délai dans une des Banques d'Épargne de la Province légalement constituées, et il fournira un Exposé complet de toutes les recettes et dépenses, à chaque assemblée semi-annuelle, (Produisant en même temps son livre de Banque), et aussi toutes les fois qu'il sera requis de le faire par le Président ; et il devra donner caution au montant de cent livres (£100) courant.

III. Le Régistrateur recevra, comme rémunération, la somme de douze livres dix chelins courant (£12 10s. 0d.), par année, à même le fonds contingent.

Les Secrétaires.

Les Secrétaires tiendront des Minutes correctes des transactions, à toutes les assemblées ; et aussitôt que possible après chaque assemblée, ils se communiqueront l'un à l'autre une copie de telles Minutes, qui seront régulièrement enrégistrées dans les livres tenus à cet effet ; et en considération de leurs services, ils recevront, annuellement, chacun la somme de douze livres dix chelins courant (£12 10s. 0d.) ; laquelle leur sera payée au moyen du fonds contingent.

Des Membres.

I. Nul individu qui a obtenu une licence depuis la passation de l'acte amendé de la 12^e Vict., chap. 52, (30 Mai, 1843) ne sera admis comme Membre du Collège des Médecins et Chirurgiens avant l'expiration de quatre années.

II. Toute demande d'agrégation devra être accompagnée d'un document signé par deux membres du Collège, témoignant des qualifications morales de la personne faisant la demande ; lequel document devra être remis au Secrétaire dix jours au moins avant le jour de l'assemblée.

III. Aussitôt que telle personne aura été admise comme membre, elle signera les Statuts et Règlements en la possession du Régistrateur, s'obligeant par là à l'observation de tous les règlements établis à cet égard.

IV. Les Membres du Collège sont en tout temps éligibles comme Gouverneurs ; mais aucun membre ne votera à aucune des Elections Triennales pour le Bureau des Gouverneurs, ni ne sera éligible comme Gouverneur, à moins qu'il n'ait payé tout ce qu'il avait à payer.

V. Tout individu proposé comme membre sera regardé comme élu, s'il obtient la majorité des voix des membres présents, soit que ce soit à l'assemblée triennale ou à l'assemblée du Bureau des Gouverneurs.

VI. Tous les membres auront droit au titre de " Membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada."

VII. Le Diplôme d'agrégation devra être signé par le Président et par tous les autres Officiers du Collège, et le Sceau du Collège y sera apposé.

Des Licenciés.

I. Les Licenciés ont droit au titre de : " Licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada. "

II. Après l'expiration de quatre années, tel Licencié pourra demander à être agrégé comme membre, suivant les Règlements établis à cet égard.

III. Le Diplôme pour la Licence sera signé par le Président et le Régistrateur, et par le Vice-Président et le Secrétaire du District dans lequel l'assemblée sera tenue, et le Sceau du Collège y sera apposé.

IV. Toute personne, pratiquant maintenant la Médecine, la Chirurgie, les Accouchements ou la Pharmacie, ou qui devra à l'avenir pratiquer dans le Bas-Canada, est tenue d'enregistrer son nom, son âge, le lieu de résidence et de naissance, la date de sa Licence et l'endroit où elle a été obtenue dans les livres du Collège, dans les trois mois qui s'écouleront après la publication de ce Règlement.

Des Assemblées.

I. Les assemblées régulières et fixes du Bureau des Gouverneurs auront lieu les seconds Mardis de Mai et d'Octobre de chaque année ; les assemblées de Mai dans la Cité de Montréal, et celles d'Octobre dans la ville de Québec. } Modifiée en
partie le 12
Juillet
1871.

II. S'il arrivait que ces jours fussent des jours de fêtes d'obligation, alors l'assemblée aurait lieu le lendemain.

III. Il sera donné avis de ces assemblées, un mois d'avance dans au moins une Gazette Française et une Gazette Anglaise, dans chaque District, s'il s'y en publie, et dans au moins un Journal Médical de la Province, sous la signature du Secrétaire du District dans lequel l'assemblée devra avoir lieu.

Des Honoraires.

Attendu qu'il est nécessaire pour le dû fonctionnement du collège, que certains Honoraires soient payés par les Membres, les Licenciés et les Etudiants, pour être employés de telle manière que le Collège jugera convenable, conformément à la 14^e Clause de l'Acte 10^e et 11^e Vict. chap. 26, il est par le présent statué que les Honoraires suivants sont exigibles :

	Honoraire d'Entrée par les Membres, y compris la première année de souscription avec Diplôme...	£2 10 0
	Souscription Annuelle des Membres.....	0 10 0
	Honoraire pour Licence, y inclus 5s. pour l'Enrégistrement.....	2 10 0
Amendée en 1863. }	Parchemin.....	1 5 0
	Certificat d'Entrée donnant droit aux Aspirants d'être admis à l'étude de la Profession, y inclus 5s. pour l'Enrégistrement.....	1 5 0

Tous les Candidats pour la Licence, et tous les Etudiants se présentant pour l'examen préliminaire, devront déposer entre les mains du Secrétaire, en même temps que leurs certificats, le montant des Honoraires qui deviendraient dûs au Collège dans le cas d'un examen heureux.

Si le Candidat à la Licence est rejeté à sa première épreuve, le Collège lui retiendra un louis et cinq chelins (£1 5s. 0d.), et l'Etudiant qui n'aura pas réussi dans son examen pour l'admission à l'Etude, devra abandonner douze chelins et demi au Collège; la balance des honoraires, dans les deux cas, sera remise aux Candidats malheureux.

Règlements, etc.

I. Tout individu possesseur d'un Diplôme, etc., d'Universités Britanniques, et désirant obtenir une Licence pour pratiquer dans cette Province, est requis de se présenter lui-même en personne, et de prouver à la satisfaction du Bureau qu'il est la personne dont le nom est mentionné dans le dit Diplôme.

II. Les Candidats pour une Licence Provinciale à pratiquer, soit la Médecine, la Chirurgie et les Accouchements, ou la Pharmacie, seront tenus de subir un examen littéraire et classique au début de leurs études, et un examen professionnel à la fin.

III. A l'examen préliminaire, le Candidat devra fournir la preuve qu'il jouit d'une bonne réputation morale, et qu'il possède une connaissance suffisante de Latin, d'Histoire, de

Géographie, de Mathématiques et de Physique ; et il devra aussi avoir une connaissance générales des langues Française et Anglaise.

IV. L'Examen Professionnel aura lieu après l'achèvement du Cours d'Études ci-dessus enjoint, et consister en recherches ou questions sur les connaissances acquises du Candidat, basées sur les Cours d'Études qu'il aura suivi.

V. Tout Candidat à la Licence devra, avant son examen, fournir au Bureau des preuves satisfaisantes de son caractère moral, qu'il a atteint l'âge de vingt-et-un ans accompli, qu'il a suivi ses études sans interruption durant une période de pas moins de quatre années, et qu'il avait, durant cette période de quatre années, un brevet régulier d'apprentissage avec un ou plusieurs Praticiens dûment licenciés.

VI. Il devra, en outre, fournir la preuve qu'il a étudié dans quelque Université, Collège, ou Ecoles incorporés de Médecine, dans les Domaines de Sa Majesté, les branches suivantes de l'Éducation Médicale :

Anatomie et Physiologie,	} Deux Cours de six mois de chacune
Anatomie Pratique,	
Chirurgie,	
Théorie et Pratique de Médecine,	
Accouchements et Maladies des Femmes et des Enfants,	
Chimie,	} Un Cours de six mois.
Matière Médicale et Pharmacie,	
Institutes de Médecine,.....	
Jurisp. Médecine,.....	Un Cours de trois mois.
Botanique,.....	“ “

VII. Il devra fournir la preuve qu'il a suivi, durant une période de pas moins d'une année, ou durant deux périodes de pas moins de six mois chacune, la pratique générale d'un Hôpital ne contenant pas moins de 50 lits sous la charge de pas moins deux Médecins ou Chirurgiens, et qu'il a suivi deux Cours de trois mois, ou un Cours de six mois de Clinique Médicale, et un Cours de six mois de Clinique Chirurgicale.

VIII. Le Candidat pour la Licence en Pharmacie devra fournir des preuves qu'il a suivi, dans quelque Université, Collège, ou Ecoles incorporés de Médecine ou de Pharmacie, dans les Domaines de Sa Majesté, des Cours sur les branches suivantes :

Chimie,	} Deux Cours de six mois de chacune.
Matière Médicale et Pharmacie,	
Botanique,.....	Un Cours de trois mois.

Modifiée le 12 Juillet, 1871 pour les anciens Pharmaciens.

IX. Aucune Carte de Cours ou d'Hôpital ne sera reconnue par le Bureau, à moins qu'elle soit accompagnée d'un Certificat d'assiduité constante et régulière.

X. Les Cartes d'un Professeur quelconque ne seront point acceptées, s'il donne des leçons sur plus d'une des branches de six mois de l'éducation Médicale ci-dessus enjointe, excepté dans le cas de Clinique Médicale, de Clinique Chirurgicale, et d'Anatomie Pratique.

Changements des statuts.

Nul changement à ces Statuts et Règlements ne pourra être fait, si ce n'est aux assemblées Triennales, et ne pourra être fait alors à moins que la motion pour tel changement soit soumise, par deux membres du Collège, au Bureau des Gouverneurs, au moins six mois avant telle assemblée Triennale, et qu'elle ait été publiée dans un Journal de Médecine de chaque District, s'il s'y en publie.

Ordre des affaires aux assemblées triennales.

- I. Le Président du Collège, prendra le Fauteuil.
- II. Les Minutes de la dernière Assemblée Triennale seront lues.
- III. Rapport des Procédés du Bureau des Gouverneurs.
- IV. Affaires générales.
- V. Election du Bureau de trente-six Gouverneurs.

Nouveaux amendements et reglements.

A l'assemblée du Bureau des Gouverneurs le 9 Octobre, 1866 la proposition suivante fut adoptée :

Votre Comité a de plus l'honneur de suggérer, que deux comités, un pour Québec l'autre pour Montréal, soient nommés à chaque assemblée semi-annuelle du Bureau, pour examiner avec le Secrétaire de chaque district, (Québec et Montréal) les certificats des candidats qui doivent se présenter à la prochaine assemblée du Bureau. Si ces certificats sont trouvés corrects, ces comités signeront les scédules qui doivent les accompagner. Toute scédule non signée par le comité sera considéré incomplète.

(Signé.)

W. MARSDEN, M. D.,

J. E. LANDRY, M. D.,

R. H. RUSSELL, M. D.

Il est proposé par le Dr. Marmette, secondé par le Dr. Marsden que le comité pour l'examen préliminaire soit composé de trois membres, et que le candidat sera admis ou refusé à la majorité des voix. Adopté le 9 Octobre 1866.

Proposé par le Dr. Blanchet, secondé par le Dr. Robillard, que les licences ou certificats ne soient délivrés aux candidats, que lorsque les affaires du Collège seront terminées. Qu'on ne fera pas connaître à aucun candidat le résultat de son examen, heureux ou malheureux, qu'après l'examen final de tous les candidats. Alors les candidats heureux se ront appelés devant tout le Bureau et recevront leurs licences ou certificats de la main du Président qui leur fera quelques observations sur la position élevée qu'ils devront occuper dans la société, et sur la gravité des devoirs qu'ils auront à remplir. Adopté le 10 Octobre 1866.

Le Rapport suivant du Comité sur l'examen des candidats à la pratique, fut adopté le 14 Mai 1867. Tout candidat à la pratique se présentera devant trois comités différents composés chacun de trois membres, chaque membre de ces trois comités sera tenu d'examiner sur un sujet qui lui aura été assigné par le Président de l'assemblée, sans qu'il lui soit permis de le changer, chaque candidat qui se présentera pendant la session du Bureau. Les questions sur chaque sujet devront varier autant que possible avec les candidats.

Chacun des membres du comité devra apprecier non-seulement les réponses à ses propres questions, mais encore celles fournies aux questions des autres membres du même comité. (et leur jugement sera enregistré, avec leurs initiales aussi-

tôt après examen sur chacune de ces branches). La Majorité des voix des trois comités réunis sera nécessaire à l'admission ou au rejet des candidats. Cependant le candidat sera rejeté s'il obtient un vote éliminatoire sur une des trois branches suivantes : Pathologie interne, Pathologie externe, Accouchements : Aussi peut-on interrompre l'examen aussitôt que le candidat a mérité cette note pour l'une de ces branches. Les comités seront formés par le Président assisté de etc., etc., etc. Le Président assignera à chaque membre du comité, 6 mois d'avance, le sujet sur lequel, il devra examiner chacun des candidats qui se présenteront à la session suivante. Les comités se partageront les matières de l'examen de la manière suivante.

2260 C. C.
amendé.

1r Comité.	{	Anatomie descriptive.....	10	minutes.
		Pathologie externe et méd. opératoire.....	15	
		Médecine Légale.....	10	
2n Comité.	{	Institutes de médecine... ..	10	
		Pathologie interne.....	15	
		Matière médicale et Pharmacie..	10	
3m Comité.	{	Chimie.....	10	
		Accouchements.....	15	
		Botanique.....	5	
				1h. 40m.

Chaque Comité devra aussitôt après l'examen enregistrer ou faire enregistrer dans un registre tenu à cet effet par les Secrétaires du Collège le vote déjà recueilli durant l'examen.

J. E. LANDRY, M. D.,
R. H. RUSSELL, M. D.,
W. MARSDEN, M. D.

A l'assemblée du 12 Mai 1868 il est résolu que la somme de 1600.00 dollars, soient convertie en Bons Provinciaux.

Sur motion du Dr. Gilbert, le Président est autorisé à prendre les moyens nécessaires pour poursuivre tout individu pratiquant sans licence et que le Bureau paiera les frais encourus dans telles poursuites.

A l'assemblée triennale du mois de Juillet 1868, il est proposé par le Dr. Marsden, secondé par le Dr. Smallwood, que la section des règlements concernant les honoraires exigés pour la licence soit amendée en retranchant les mots suivants Parchemin—\$5.00. Adopté.

ACTE POUR AMENDER L'ARTICLE 2260 DU
CODE CIVIL.

Sanctionné le 5 Avril, 1869.

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Le paragraphe sept de l'article deux mille deux cent soixante du code civil, est par le présent acte amendé de manière à ce qu'il se lise comme suit :—“ pour les visites, soins, opérations et médicaments des médecins et chirurgiens, à compter de chaque service ou fourniture. Le médecin ou chirurgien en est cru à son serment quant à la nature et à la durée des soins.

A l'assemblée triennale du Collège, le 12 Juillet 1871, les règlements furent amendés comme suit :

Proposé par le Dr. Scott, secondé le Dr. Peltier, qu'à l'avenir la seconde assemblée semi-annuelle dans l'année aura lieu le dernier mercredi de Septembre, au lieu du second mardi d'Octobre, excepté pour l'assemblée de cette année, qui se tiendra le deuxième mardi de Septembre, au lieu du dernier mercredi du même mois. Adopté sur division.

A la même assemblée il fut proposé par le Dr. Howard, secondé par le Dr. Scott, que le Bureau des Gouverneurs aura le pouvoir d'exempter les candidats pour la pratique de la Pharmacie, qui pratiquaient comme Pharmaciens antérieurement à l'acte 27, 28 Vict. Chap. 51, du cours prescrit par les règlements exigé pour les candidats qui ont commencé leurs études depuis le sus dit acte. Adopté.

Tarif Médical dont l'impression a été ordonnée le 14 Mai 1867.

POUR ÊTRE DE NOUVEAU PRIS EN CONSIDÉRATION

Pour une visite de 7 h. A. M. à 9 h. P. M. à une distance n'excédant pas $\frac{1}{2}$ mille.....	\$0.75	à	\$1.00
do la nuit.....	1.00	à	1.50
Pour chaque mille en sus.....	0.00	à	0.50
do à trois milles.....	2.00	à	0.00
do la nuit.....	3.00	à	4.00
Retenu durant la nuit.....	4.00	à	8.00
Consultation au Bureau.....	0.50	à	1.00
do avec un Médecin.....	3.00	à	5.00
Chaque Consultation subséquente le jour...	2.00	à	0.00
do do la nuit.....	3.00	à	5.00
Consultation par lettre.....	1.00	à	2.00
Certificat ou avis par écrit.....	1.00	à	2.00
Amputations majeures.....	30.00	à	60.00
Lithotomie.....	100.00	à	120.00
Hernie étranglée.....	25.00	à	50.00
Réduction de Hernie.....	5.00	à	10.00
Ventouses, Sangsues, (application).....	50	à	1.00
Cathétérisme.....	1.00	à	2.00
Réduction de luxation (femur).....	10.00	à	20.00
do bras ou jambe.....	5.00	à	10.00
do fracture (femur).....	8.00	à	15.00
do bras ou jambe.....	5.00	à	10.00
Accouchement (nuit ou jour).....	5.00	à	10.00
Au-delà de trois milles, chaque mille extra comme plus haut. Version ou emploi d'instruments.....	10.00	à	20.00
Médecine et prescription.....	50	à	1.00
Opérations mineures.....	5.00	à	10.00
Extirpation des amygdales.....	5.00	à	10.00
Cataracte, pupille artificielle.....	20.00	à	30.00
Introduction de la pompe à estomac.....	10.00	à	15.00
Vaccin, Saignée, extr. de dent.....	25	à	1.00
Examen dans des cas d'opération supposée nécessaire.....	2.00		5.00

MEMBRES DU BUREAU. DATE DE LICENCE PROVINCIALE.

Anderson John.....	31 Aout	1837.....
Arnoldi, Daniel	22 Juin	1795.....
Arnoldi Frs. C. T.	18 Septembre	1827.....
Austin, L. S.....	Sherbrooke
Babon, George.....	Janvier	1835.....	Trois-Rivières.
Baigoley, Francis.....
Beilargeon, Pierre
Bardy, L. E.....	Mai	1848.....
Bardy, Pierre Martiale.....	November	1829.....
Beaubien, Pierre.....	Montreal.
Bossey, W. E.....	do
Bibeau, Jean Gaspard.....	do
Blais, J. B.....	Aout	1829.....
Blanchet, Jean.....	1820.....	Québec.
Blanchet, H.....	1851.....	do
Blanchet, J.-Bpte.....	do
Boufreau, Edouard.....	Juillet	1840.....	Baie St. Paul.
Bouthaillier Thomas.....
Boyer, Louis.....	Octobre	1841.....	Montréal.
Brangham, Josias G.....	1848.....	Phillipsburgh.
Brook, Samuel T.....	Mai	1851.....	Sherbrooke,
Brousseau.....	Montreal.
Brown, Chls.....	1842.....	Cowansville.
Bruneau, Olivier T.....	1826.....	Montreal.
Cadoux, V.....	Novembre	1846.....	Sorel.
Calder, Benjamin G.....	Fevrier	1816.....
Campbell, Frs W.....	Mai	1870.....	Montreal.
Campbell, W. G.....	Juillet	1833.....	do
Carter, Brock.....	Septembre	Sorel.
Chamberlin, Josha.....	Mai	1827.....	Frelighsburg.
Charbonneau, A.....	1852.....	L'Assomption.
Charest, Tiburce.....	Chateau Richer.
Chevrefils, E. B. P.....	1858.....	Plessisville,
Church, C. H.....	Aylmer.
Church, L. R.....	do
Church, R.....
Coderre, Emery.....	Montreal.
Cowan, James P.....	Juillet	1836.....
Cranke, Robert.....	Mai	1854.....	Montréal.
Crawford, James.....	Juin	1836.....	do
Dagenais.....	do
David, Airon Hart.....	1836.....	do
Declève, Michel.....	1840.....	Québec.
Delsle, Arthur V. A.....	1853.....
Desjardin.....	Montréal.
Dodet, D'Orsennens, F. E.....	1848.....	do
Dorman, Peter Mogyal.....	1846.....	Québec.
Drake, J. M.....	Montréal.
Dubois, P. C. AJ.....	Québec.

MEMBRE DU BUREAU.	DATE DE LICENCE PROVINCIAL.
Dubord, Louis Ed.....	1847..... Champlain.
Duchesneau, J. A.....	1857..... Terrebonne.
Dufresne, R. C.....	1856.....
Erskine, John	Mai 1860..... Waterloo, P. Q.
Fenwiek, G. E	1848..... Montréal.
Fenwick, A. G.....	1840..... ² Trois-Rivières.
Fleury, J.....	St. Léon.
Forrest, William.....	1852..... Ste. Caire.
Portier, Frs.....	Gentilly, Trois-Riv.
Fortin, P.....	Laprairie.
Foster, Stephen Sewell.....	Frost Vil. Sheff P. Q.
Fraser, William.....	1836..... Montréal.
Frémont, Charles James.....	Québec.
Garneau, J. B.....	1841..... Ste. Anne de la Pér.
Gauvreau, L. H.....	1836..... Riv. du Loup, (en b)
Gibb, George Duncan.....	1846.....
Gibson, J. B.....	1855..... Durham, P. Q.
Gilbert, Frs. Drummond.....	1844..... Sherbrooke.
Gilmour, William A. R.....	Granby.
Girdwood.....	Montréal.
Giroux, C. L. P	1859.....
Glines, M. Sylvester	1830..... Compton.
Hall, Archibald.....	1835.....
Hall, John Silley.....	Québec.
Hamilton Andrew II.....	1852..... Melbourne.
Hingston, W. M.....	1831..... Montréal.
Holmes, A. F.....	1816.....
Howard, Robert Palmer.....	1848..... Montréal.
Jackson, Alfred.....	1834..... Québec.
Johnson, James Bell.....	1841.....
Jones, Thomas Walter.....	1843.....
Kimber, Timothy.....	1831.....
Landry, Jean Etienne.....	1840..... Québec.
Larue, A. P.....	Eboulements.
Laterrière, Marc Paschal D.....	1812.....
Lavallée, A. P.....	Islet.
Lavoie, Napoléon.....	Québec.
Lemieux, Charles G.....	do
Lindsay G.....	Montréal.
MacCallue, D. E.....	1851.....
MacCullock, Michael.....	1823..... do
McDonnell, Robert.....	1845..... do
MacFarlane, J.....	Québec.
Marmette, Joseph.....	St. Thomas, (Mont.)

MEMBRES DU BUREAU. DATE DE LICENCE PROVINCIALE.

Marsden, William.....	1830.....	Québec.
Marquis, David G.....	1841.....	Ste. Anne Lapocat.
Michaud, Alexis Thomas.....	1833.....	Kamouraska.
Mignault, R. N. G.....	1859.....	Yamaska.
Moll, L. J.....	Berthier (en haut),
Morrin Joseph.....	1815.....
Munro, Peter.....	Montréal.
Nault, Jean T.....	Québec.
Nelson, Welfred.....	1811.....
Newton, John Tbompson.....	1847.....	Baie Mica, (lac Sup.)
O'Leary, James.....	1822.....	St. Paschal.
O'leary P.....	M. D. McGill	Montréal.
Painchaud, Joseph.....	1812.....	Québec.
Painchaud, Chls. Frs.....	1848.....	Varennas.
Pelletier Hector.....	1846.....	Montréal.
Peltier, J. P.....	Matane.
Picault, Pierre E.....	1838.....	Montr l.
Rees, William.....	1845.....	Toronto.
Richardson, J.....	1870.....	do
Rinfret, Remi Ferdinand.....	1845.....	Québec.
Robertson, D. F.....	Lenoxville.
Robillard, Edmond.....	1846.....	Montréal.
Robitaille, Olivier.....	Québec.
Ross, John J.....	Ste. Anne la Pêrade
Rottot, J. P.....	1847.....	Montréal.
Rousseau, Joseph.....	1831.....	Nicolet.
Rousseau, Ov.....	1868.....	St. Robert.
Russel, Robert H.....	1843.....	Québec.
Russel, J. P.....	1846.....	do
Sabourin, Charles.....
Schmidt, Samuel Benj.....	1847.....	Montréal.
Scott, William E. D.....	1842.....	do
Sowell, James Arthur.....	1833.....	Québec.
Smallwood, Charles.....	1834.....	Montréal.
Smith Jos.....	SteBrigitedes Saulls
Sommers, George B.....	1864.....	Lac Magog.
Stevens, Alex. D.....	1856.....	Dunham.
Sutherland William.....	1836.....	Montreal.
Tassé, Frs. Zéphurin.....	1845.....	St. Laurent.
Tavernier, Louis Frs.....	1841.....
Taylor, Win. H.....	1858.....	Montréal.
Tessier P. O.....	1850.....	Québec.
Têtu, Ludger.....	1845.....	Rivière Ouelle.
Trestler, J. B. C.....	1822.....
Trestler, C. F F.....	1852.....	Montréal.
Trudel, Eugène Hercule.....	1844.....	do

MEMBRES DU BUREAU. DATE DE LICENCE PROVINCIALE.

Turcot, Magloire.....		St. Hyacinthe.
Valois, M. F.....		Pointe-Claire.
Von Inland, Anthony.....	1818.....	Québec.
		Québec.
Weilbrenner, Remi Claude....	1825.....	Boucherville.
Wells, Philippe.....	1847.....	Québec.
Wolf, James Fitzgerald.....	1849.....	do
Wood, George.....		Coaticooke.
Wright, William.....	1848.....	Montréal.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Ahern M. J.....	M. D. McGill.....	1868	St. Romuald.
Allard, J. Bpte.....			Belœil.
Allard, Emery.....	M. D. McGill.....	1866	do
A'earn, Thomas Cook.....	M. D. Glasgow.....	1832	
Alexander, Adolphus.....			Nicolet.
Anderson, John J.....	M. D. Edinburg.....	1865	
Anderson, John C.....	M. D. McGill.....	1866	Rawdon.
Anderson, John.....	R. C. C. C. R. L.....	1837	
Anderson, Robert.....	M. D. McGill.....	1857	
Andrewszewicz, Antoine.....	Paris.....	1858	
Arcand, Ulric.....	M. D. Laval.....	1863	Bécancour.
Archambault, Diédonné.....	Ecol. de médecine.....	1857	
Archambault, Alcidas.....	Ecol. de Méd.....	1866	St. Antoine.
Archambault, D.....	M. D. McGill.....	1866	St Pierre les Becquets
Archambault, Joseph.....	M. D. Victoria.....	1865	Terrebonne.
Archa, Alexis.....	M. D. Laval.....	1866	
Aubuchon, S.....	M. D. Victoria.....	1869	
Auge, Chs. L.....	Ecol. de Méd.....	1856	Rivière du Loup en h.
Ault, Chs.....	M. D. McGill.....	1855	
Ault, James F.....	M. D. McGill.....	1855	
Austin, Fred. J.....	M. D. McGill.....	1863	Sherbrooke.
Austin, William.....	M. D.....		do
Aylen, Jacobum.....	M. D. McGill.....	1863	
Aylen, James.....	M. D. McGill.....	1857	Aylmer.
Aylwin, Georges.....	M. D. McGill.....	1832	Quio.
Baen, L. J.....	M. D. Laval.....	1857	St. Thomas (Montgy.)
Badeau, George.....			Trois-Rivières.
Badeau, Edouard.....	M. D. Laval.....	1868	do
Baker, Albert.....	M. D. McGill.....	1848	
Bald, Wilham.....	M. D. Victoria.....	1869	
Barr, John.....			Belle Rivière.
Barcelo, Hyacinthe L.....	Ecol. de Méd.....	1860	Montreal.
Barty, Louis B.....		1848	
Baril, Jean.....	M. D. Laval.....	1866	
Barn Adélar,.....	Ecol. de Méd.....	1864	
Barus, P.....	L. S. A.....	1871	
Barnston, James.....	Edinburg.....	1854	
Barnum, Sherman P.....	Burlington.....	1849	
Barolet, François H.....	Ecol. de Méd.....	1859	St Guillaume d'Upton
Berry, Jean E.....			L'Islet.
Butterby, Chls.....	M. D. McGill.....	1861	
Baynes, George A.....	M. D. McGill.....	1869	
Baynes, S. A.....			Melbourne.
Bazin, Adélar.....			St. Ours.
Beaubien, Pierre.....			Montréal.
Beaubien, Jacques T. Plo.....	Ecol. de Méd.....	1851	
Beauchemin, L. J. B.....	Ecol. de Méd.....	1861	St. Maurice Forges.
Beauchemin, A.....	M. D. McGill.....	1871	
Beauchêne, Luc.....	M. D. Laval.....	1864	St. John's.
Beaudet, Alfred.....	M. D. McGill.....	1865	Ste. Marthe.
Beaulm, Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1865	Hull.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Beaudoin, Pierre.....	M. D. Laval.....	1858	
Beaudry, Joseph II.....	Ecol. de Méd.....	1862	
Beaudry, Raphaël.....			Montebello.
Beaudry, L. II.....	M. D. McGill.....	1871	
Beaulieu, Joseph René.....		1848	
Beauprè, Amable.....		1851	Ste. Elizabeth.
Bédard, René.....			St. Paul's Bay.
Béique, P. T.....	Ecol de Med.....		St. Jean-Baptiste de Rouville.
Bell, P.....	M. D, McGill.....	1868	Montréal.
Bélanger, Ulric A.....	M, D. Victoria.....	1871	
Belleau, Alfred.....	M. D. McGill.....	1862	Québec.
Belleau, Edouard S.....			St. Michel de Belle Chasse.
Bellemare, Maxime.....			St. Etienne.
Bellemare, H.....	M. D. Victoria.....	1871	
Bellumeur, Charles.....	M. D. McGill.....	1855	Ste. Brigitte.
Bélin, William.....			L'Assomption.
Béliveau, Henri.....	M. D. Victoria.....	1868	Sorel.
Bender, Prosper.....	M. D. McGill.....	1865	Québec.
Benoit, Frédéric.....			Muddy Branch.
Benoit, Léonard.....			Napierville.
Bent, Luc.....	S. C. L. Ed.....	1829	Mascouche.
Benvish, L.....	M. D. Victoria.....	1867	
Bérard, P. A.....	Ecol. ds Med.....	1859	Drummondville.
Bergeron, Pierre.....	M. D. Victoria.....	1870	St. Aimé.
Bergeron, J.....	M. D. Victoria.....	1870	Granby.
Bermelack, Benjamin.....	M. D. Laval.....	1863	
Bernier, Frs. Xavier.....	M. D. Laval.....	1866	
Bernier, Ferdinand.....			Beaulieu.
Bernier, Pierre H.....	Ecol. de Med.....	1857	St. Pie.
Bessey, M. E.....	M. D. McGill.....	1863	Montréal.
Betty, Joseph.....			Plessisville.
Bethune, John George.....	M. D. McGill.....	1848	
Billington, George.....	Glasgow.....	1848	
Bissonet, Alfred.....	Ecol. de Med.....	1853	
Blackley, Edouard H.....			Québec.
Blacklock, John J.....	M. D. McGill.....	1851	
Blair, Robert C.....	M. D. McGill.....	1865	Chicoutimi.
Blake, Thomas.....	M. D. McGill.....	1854	
Blanchet, J. Bpte.....		1863	Québec.
Blanchet, Hilarion.....	M, D. Laval.....	1851	do
Blanchet Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1850	Lévis.
Blatherwick, Thomas.....	C. R. S.....	1853	
Bligle, John.....	M. D McGill.....	1865	
Bohemier, J. Bpte.....	Ecol. de Med.....	1863	
Boissy, Edouard.....	M. D. Victoria.....	1869	
Bolduc, Siméon.....	M. D. Laval.....	1862	St Michel Bellechase
Bondy, Agapit.....	Ecol. de Med.....	1847	
Bonin, Olivier.....	Ecol. de Med.....	1864	St. Constant.
Boswell, William.....	Dublin.....	1853	
Boucher, C. P.....		1829	Maskinongé.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Boudreau, Edouard.....			St. Paul l'Hermite.
Boudreau, J.-Bte.....	Ecol. de Med.....	1860	St. Grégoire.
Boudrias, dit Matavette S.....	M. D. McGill.....	1848	
Boulet, Seraphin.....			Joliette.
Boulet, Michel.....	Ecol. de Med.....	1854	
Boulter, George H.....	M. D. McGill.....	1853	
Bourgeois, George.....			St. Grégoire.
Bourgeois, Narcisse.....			Kildare.
Bourque, Edmond I.....			St. Valentin.
Boylan, Andrew A.....	M. D. McGill.....	1857	
Bowman, Wm. A.....	M. D. McGill.....	1860	
Bradley, Allan B.....			St. Armand Station.
Brighman, Josiah S.....	M. D. McGill.....	1848	Philisburg.
Brisson, Auguste.....	Ecol. de Med.....	1838	St. Lin.
Bristol, Amos G.....	M. D. McGill.....	1850	
Brodeur, Alphonse.....			Roxton Falls.
Brodeur, L.....	M. D. Victoria.....	1863	
Brooks, Samuel.....	M. D. McGill.....	1851	
Brossard, Louis P.....	Ecol. de Méd.....	1860	
Brossard, Pierre E.....			Laprairie.
Brousseau, Alfred L.....	M. D. Victoria.....	1860	Montréal.
Brousseau, J.Bte.....			Belœil.
Brouse, William Henry.....		1848	
Brown, Charles.....	M. D. McGill.....	1849	Cowansville.
Brown, Hiram.....	M. D. McGill.....	1851	
Brown, Peter A.....	M. D. McGill.....	1863	
Brown, Alphonse.....	M. D. McGill.....	1863	
Bruedon, Joseph.....			Ulverton.
Bruneau, Onesime.....	M. D. McGill.....	1851	Montreal.
Bruneau, Adolphe.....	Ecol. de Med.....	1853	Sorel.
Bucke, Ed. Horatia.....	M. D. McGill.....	1853	
Buckley, Charles.....	M. D. McGill.....	1854	
Bulmer, Thomas.....	M. D. Victoria.....	1857	
Bulton, Joseph.....	M. D. McGill.....	1848	
Burke, Edmond J.....	Ecol. de Med.....	1865	
Burland, John H.....	M. D. McGill.....	1863	East Hatley.
Burland, William.....			do
Burns, Mathieu P.....	Ecol. de Med.....	1848	
Cadioux, J.Bpte.....			St. Etienne.
Cadioux, Pantaloon.....			Lambton.
Caffey, Richard.....			
Cameron, Alexander.....			Huntingdon.
Cameron, B. M. D.....	M. D. McGill.....	1852	
Cameron, O.....	M. D. Victoria.....	1871	
Campbell, Frs. U.....	M. D. McGill.....	1860	Montréal.
Campbell, M. G.....	Edimburg.....	1833	do
Campbell, Joseph.....			Bristol.
Carbett, Augustus M.....	M. D. McGill.....	1854	
Carrière, Joseph.....		1849	
Caron, Edouard A.....	Ecol. de Med.....	1866	Mascouche.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Carter, Henry.....			Ste. Valière de Bulstrode.
Carter, Brock.....			Clarenceville. Roxton Falls.
Casavand, H.....	Ecol. de Méd.....	1855	
Casgrain, Charles.....	M. D. McGill.....	1851	
Catellier, Laurent.....	M. D. Laval.....	1863	Québec. do
Catellier, Louis T.....			
Chagnon, Philias.....	M. D. Victoria.....	1870	St. Anicet.
Chagnon, Wenceslas J.Bpt.....	M. D. McGill.....	1861	
Chagnon, J.Bpte.....			St. Pie.
Chaliner, Erancis.....	M. D. McGill.....	1849	
Chamberland, L. N. N.....			St. Esprit.
Chamberlin, Joshua.....			Freligsburg.
Chapeleau, Pierre.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Chapeleau, Ephrem.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Chaperon, Louis.....			Québec.
Charbonneau, Alexis.....	Ecol. de Méd.....	1853	L'Assomption.
Charbonneau, Alexis.....			St. Cuthbert.
Charest, Tiburce.....			Beauport.
Charette, Raoul, Ign.....	M. D. Victor.a.....	1870	
Chartrand, Toussaint.....			St. Sauveur.
Cheency, Nelson.....			Québec Plain.
Chesley, George A.....	M. D. McGill.....	1862	
Chevalier, Gustave.....	M. D. McGill.....	1860	Bedford.
Chevrefils, Edouard C. P.....	Ecol. de Med.....	1858	Plessis Ville.
Chipman, C. J. H.....	M. D. McGill.....	1868	Montéal.
Chopin, Nestor.....	Ecol. de Med.....	1860	Sault au Récollet
Choquet, Henri.....	M. D. Victoria.....	1868	
Christie, Thomas.....	M. D. McGill.....	1848	Lachute.
Church, Coller M.....	M. D. McGill.....	1855	
Church, Lewi R.....	M. D. McGill.....	1857	Aylmer.
Church, Peter.....			Aylmer.
Church, Chls. Howard.....	M. D. McGill.....	1864	Aylmer.
Cimon, J. J. R.....	M. D. Laval.....	1863	
Clark, Robert C.....	Glasgow.....	1866	
Clark.....	M. D. McGill.....	1870	
Clark, W.....	M. D. McGill.....	1871	
Cleaveland, Norman.....	Burlington.....		Barnston Corner.
Clement, Victor.....	M. D. McGill.....	1869	Upton.
Cleaveland, W. Rush.....			Barnston Corner.
Coates, Charles Aylmer.....	M. D. McGill.....	1849	Hemmingford.
Coderre, Emery.....			Montréal.
Cook, Hermon.....	M. D. McGill.....	1854	
Cook, Sydney P.....			Thurso.
Collins, Charles.....	M. D. McGill.....	1869	Havelock.
ComEAU, J.-Bpte.....	M. D. McGill.....	1870	
Connick, Owen.....			Percé.
Consigny, A. P.L.....	Castelton.....	1849	
Corbite, William H.....	M. D. McGill.....	1854	
Corneau, J.-Bpte.....			St. Germain de Grant- ham.

NOM.

DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Coté, Frs. X.....	Ecol. de Méd.....	1855	Joliette.
Cote, Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1864	St. Valier.
Cotton, Charles.....	Cowansville.
Coullari, G. Gaspar.....	Ste Marie.
Courteau, Charles E. N.....	St. Roch de l'Achigan.
Cowles, Chester.....	Stanstead Plain.
Cox, Gust. S.....	1851
Craig, Andre B.....	St. Antoine.
Crank, Robert.....	M. D. McGill.....	1854	Montreal.
Crepeault Horace.....	M. D. Laval.....	1870
Crevier, Joseph A.....	Ecol. de Méd.....	1849	St. Césaire.
Crookshanks, James.....	Glasgow.....	1857
Culver, Joseph B.....	1848
Cummings, Jérémiah.....	River Desert.
Cushman, Soole.....	M. D.....	Boundary Line.
Cutter, Frederick A.....	Sutton Flatts.
Cyr, Louis D.....	Ecol. de Méd.....	1856
Dajenais, Adolphe.....	Ecol. de Méd.....	1858	Montréal.
Dajenais, Olivier.....	Ecol. de Méd.....	1864	Tingwick.
Dajenais, Alphonse.....	M. D. Victoria.....	1867
Daine, A. F.....	M. D. Victoria.....	1870	Rivière-du-Loup en h
Dame, Seaton.....	Rivière-du-Loup en h
Damon, Benjamin.....	Stanhope.
Damon, Benjamin.....	Coaticooke.
Dansereau, Charles.....	Verchères.
Dansereau, C.....	M. D. McGill.....	1869	do
Dansereau, E.....	M. D. Victoria.....	1869
Dansereau.....	M. D. Victoria.....	1871
Daoust, Roger.....	Ecol. de Méd.....	1847
Darche, Edouard Rene.....	Ecol. de Méd.....	1865	Danville.
Dauth, Gaspard.....	Ecol. de Méd.....	1841	Coteau du Lac.
David, Samiel.....	St. Ours.
David, A. H.....	Montréal.
Davignon, Pierre.....	Longueuil.
Dease, P. M.....	M. D. McGill.....	1847
DeBonald, M. S.....	M. D. McGill.....	1862	Montréal.
DeBoucherville, C. B. Hon.....	Boucherville.
DeBoucherville, P. H. Verc.....	Beauharnois.
Deconagne, Alfred.....	M. D. McGill.....	1852	Lachine.
Deereitz, Pierre P.....	St. Charles (St. Hyacinthe).
DeGrosbois, C. B.....	Chambly.
DeGrosbois, T. B.....	M. D. McGill.....	1868	St. Bruneau.
DeGuise, Charles.....	1851	Québec.
Deloge, Charles Ant.....	M. D. Laval.....	1867	St. Bazile.
Delagrave, Charles.....	M. D. Laval.....	1870	Québec.
De la Martellière, Henri.....	Paris.....	1857	St. Jean Chrysostôme
De la Vallanguay.....	Magdalen Island.
Delmelle, Clement.....	1849
Delisle, Benjamin D.....	Henriville.
Delisle, Arthur.....	Ecol. de Méd.....	1853

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES

DeLorimier, Gustave.....	Ecol. de Méd.....	1858	
Delvechio, P. A.....	M. D. Victoria.....	1867	Montréal.
Demartigny, Adelstan.....	St. Romuald.
DeMartigny, John James....	Ecol. de Méd.....	1856	
DeMartigny, Charles.....	Ecol. de Méd.....	1849	St. Jérôme.
Demers, Isaac.....	M. D. Laval.....	1856	St. Jean (Ile d'Orléans)
Demers, Joseph.....	M. D. Victoria.....	1868	Ste. Julie.
Demorest, Barnum G. G.....	M. D. McGill.....	1852	
DeSales Laterrière, Ed.....	M. D. Laval.....	1870	Eboulements.
DeSales Laterrière, F. X.....	Ecol. de Méd.....	1848	Murray Bay.
DeSales Laterrière, Hon M.P.	Eboulements.
Desaulniers, Louis L. L.....	M. D. Harvard.....	1848	Nicolet.
Desaulniers, Ant. L.....	Ecol. de Méd.....	1855	
Desaulniers, Ant. A.....	M. D. McGill.....	1863	St. Guillaume d'Upton
Desaulniers, Denis B.....	M. D. Laval.....	1865	
Deschamps, Alphonse.....	M. D. Laval.....	1866	
Deschène, Alfred.....	M. D. Laval.....	1870	
Desjardin, Henri.....	M. D. Victoria.....	1871	Montréal.
Desjardin, Hospice.....	Ste. Anne de la Pé- rade
Desjardin, Pierre.....	M. D. McGill.....	
Desjardin, Joseph. A.....	Ecol. de Méd.....	1852	St. Polycarpe.
Desjardin, Elzéar L.....	M. D. Laval.....	1860	Cap St. Ignace.
Desjardin, John A.....	Ecol. de Méd.....	1861	Montréal.
Desjardin, Tousst.....	Ecol. de Méd.....	1861	
Desjardin, Edouard.....	Ecol. de Méd.....	1864	Montréal.
Desloges Joseph A.....	M. D. Victoria.....	1870	
Desmarais, Louis J. C.....	D'Aillebout.
Desrivières, Adelard J.....	Ste. Julienne.
Desroches, Joseph M.....	Ecol. de Méd.....	1860	St. Jude.
Desrosiers, Louis J. P.....	Ecol. de Méd.....	1860	Montréal.
Desrosiers, Henri H.....	Ecol. de Méd.....	1863	Vaudreuil.
Desrosiers, J.-Bte.....	Ecol. de Méd.....	1844	St. Marcel.
De St. George, Alfred.....	Cap Santé.
Dick, V.....	M. D. Victoria.....	1871	
Dion, Daniel.....	M. D. Laval.....	1863	
Dion, Frs. N.....	M. D. Laval.....	1863	
Dion, Louis.....	M. D. Laval.....	1863	
Doherty, J.....	M. D. McGill.....	
Dorion, Théophile.....	St. Eustache.
Dorion, Jacques.....	St. Ours.
Dorland, Enoch.....	M. D, McGill.....	1850	
D'Orsonnens.....	Montréal
Douglas.....	1829	
Drainville, Norbert.....	Ecol. de Méd.....	1858	St. Barthélemy.
Drake, Joseph N.....	M. D. McGill.....	1861	Montréal.
Dubord, Louis.....	Champlain.
Dubord, Alphonse.....	Trois-Rivières.
Dubord, J. E.....	Ecol. de Méd.....	1847	
Dubuc, Charlemagne.....	M. D. McGill.....	1864	
Ducharne, Joseph.....	M. D. Victoria.....	1867	Waterloo.
Duchesneau, Alfred J.....	Ecol. de Méd.....	1851	Terrebonne.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Duchesne, Henri A. M.....	Harvard.....	1848	
Duchesnois, Napoléon.....	Ecol. de Med.....	1860	Vareennes.
Duckett, Stephen.....	M. D. McGill.....	1853	
Duckett, William.....	M. D. McGill.....	1859	St. Polycarpe.
Dufort, F. A.....	M. D. McGill.....	1865	St. Sébastien.
Dufresne, Casimir.....	Ecol. de Med.....	1856	
Dufresne, George C.....			St. Stanislas.
Dufresne, George H.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Dugal, Adelin.....			Ste. Anne du Bout de l'Isle.
Dugas, Adolphe.....			Montréal.
Dugas, Anne.....		1837	St. Rémi.
Dugdale, J. J.....	M. D. McGill.....	1868	Montréal.
Duhamel, Louis.....			Wright.
Duhamel, Antoine A.....	M. D. McGill.....	1859	St. Justin.
Dumouchel, Leandre.....		1835	St. Benoit.
Dunn, William Osc.....			
Duplessis, Frs. X.....	Ecol. de Med.....	1865	Halifax.
Dupuis, Joseph P. L.....	M. D. McGill.....	1856	Clarenceville.
Duquet, François.....	Ecol. de Med.....	1825	Rimouski.
Durocher, L. Benjamin.....	Ecol. de Med.....	1853	Montréal.
Dussault, Frs.....		1849	Québec.
Duvert, J.....		1843	St. Hyacinthe.
Easton, John.....	M. D. McGill.....	1852	
Edward, Elspold G.....	M. D. McGill.....	1855	
Edwards, J. B. Ph. D.....			Montréal.
Emery, Gordon G.....	M. D. McGill.....	1857	
Erskine, John.....	M. D. McGill.....	1860	
Ethier, Isidore.....	Ecol. de Med.....	1864	L'Épiphanie.
Fafard, Ludger.....	Ecol. de Med.....	1866	Valleyfield.
Fagnant, B.....	M. D. Victoria.....	1871	
Fairbault, Charles.....	Ecol. de Med.....	1858	L'Assomption.
Fenwick, George E.....	M. D. McGill.....	1848	Montréal.
Fenwick, George A.....	M. D. McGill.....	1847	Trois-Rivières.
Fergusson, Alex. A.....	M. D. McGill.....	1864	
Ferland, Louis H.....	Vermont.....	1849	Berthier en haut.
Ferron, Wilbrod.....	M. D. Victoria.....	1869	St. Paulin.
Ferté, Joseph Ed.....	Ecol. de Med.....	1850	
Fester, W. H.....		1858	
Filiatrault, Hugues.....	M. D. Laval.....	1857	St. Timothé.
Finne, J. T.....	M. D. McGill.....	1870	Montréal.
Fisette, Frédéric E.....	Ecol. de Med.....	1850	
Fisette, R.....	M. D. Laval.....	1868	Rimouski.
Fisette, Napoléon.....	M. D. Laval.....	1870	
Fisher, John.....	M. D. McGill.....	1847	
Fitzgerald, James Morris.....	Glasgow.....	1848	St. Romuald.
Fitzpatrick, John A.....	M. D. Laval.....	1861	St. Pauls Bay.
Fleury, Georges.....	M. D. Laval.....	1858	St. Léon (Maskinon- gé.)
Foisy, Léon.....	Ecol. de Méd.....	1859	

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Fontaine, Charles Léon.....	Ecol. de Méd.....	1848	
Fontaine, F. Didime.....	Ecol. de Méd.....	1858	St. Barnabé.
Fontaine, George H.....	Ecol. de Méd.....	1862	Verchères.
Forest, Ludger.....	Ecol. de Méd.....	1856	L'Assomption.
Forest, J.-Bte.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Forest, Isaïe.....	Ecol. de Méd.....	1859	
Forrest, William.....			St. Claire.
Fortier, Octave C.....			St. Gervais.
Fortier, Thomas.....			Gentilly.
Fortier, Alfred.....	Ecol. de Méd.....	1850	Longueuil.
Fortier, Léonard A.....	Ecol. de Méd.....	1858	St. Clot.
Fortier, Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1860	
Fortier, André.....	Ecol. de Méd.....	1862	
Fortier, Joseph H.....	M. D. Laval.....	1862	
Fortin, Pierre.....			Laprairie.
Fosburg, Daniel.....			Lacolle.
Foster, W. H.....			West Shefford.
Fournier, Henri.....			St. Antoine de Tilly.
Fournier, Adolphe.....	Ecol. de Méd.....	1853	
Franchère, James.....	Ecol. de Méd.....	1854	Marieville.
Fraser, Donald.....	M. D. McGill.....	1869	
Fraser, William.....			Montréal.
Frégeau, Isidore.....	Ecol. de Méd.....	1861	Lawrenceville.
French, Horace.....	Ecol. de Méd.....	1864	
French, William.....	Darmouth.....	1835	St. Hyacinthe.
Fuller, William.....	M. D. McGill.....	1867	
Fulter.....	M. D. McGill.....	1870	
Fulton, James.....			Franklin.
Furgesson, Thomas.....			Buckingham.
Gaboury, Amédée.....	Ecol. de Méd.....	1862	St. Martin.
Gaboury, Frédérick.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Gagnon, Etienne.....	Ecol. de Méd.....	1863	
Garceau, Tréfilé.....	Ecol. de Méd.....	1863	
Gardner, William.....	M. D. McGill.....	1867	Montréal.
Gariépy, Joseph.....			St. Louis deGonzague
Gariépy, Romuald.....	M. D. Laval.....	1860	
Garneau, Adolphe.....	M. D. Victoria.....	1871	St. Stanislas.
Garneau, J.-Bte.....			Ste. Anne de la Pé- rade.
Garon, George.....			St. Raphaël.
Garney, Joseph.....	M. D. McGill.....	1853	
Gatien, F.....	M. D. Victoria.....	1871	
Gaucher, Alfred.....	Ecol. de Méd.....	1861	Milton Corners.
Gaudet, M. H. E.....	Ecol. de Méd.....	1853	Ste. Thérèse de Blain- ville.
Gaudet, Dunois.....	Ecol. de Méd.....	1859	Ste. Anne des Plaines.
Gauthier, Séraphin.....	Ecol. de Méd.....	1865	Montréal.
Gauvreau, Edmond.....			Québec.
Gauvreau, Elzéar.....	M. D. McGill.....	1855	
Génand, Louis.....	M. D. McGill.....	1848	St. Jacques de l'Achi- gan.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Généreux, Diédonne.....	Ecol. de Méd.....	1859	
Genest, Ludger.....			St. Gervais.
Gendron, V.....	M. D. McGill.....	1866	
Gendron, Frs.-Xavier.....			St. François du Sud.
Gendron, Thomas.....			St. Raymond.
Geoffroy, Moïse.....	M. D. Laval.....	1862	
Germain, Gerasime.....	Ecol de Méd.....	1866	
Gernon, William, G.....			St. Laurent.
Gervais, E.....	M. D. Victoria.....	1868	
Gervais, Alp. A.....	Ecol. de Méd.....	1866	St. Paul l'Hermite.
Guard, Louis.....			Québec.
Gibson, John B.....	M. D. McGill.....	1855	Durham.
Gignère, Joseph.....			St. Boniface.
Gignère, Laurent.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Gill, Conrad.....	M. D. Laval.....	1866	St. Thomas (Pierre-ville.)
Gilbert, Francis D.....			Sherbrooke.
Gilmour, William A. R.....			Granby.
Gilmour, A.....	M. D. McGill.....	1869	do
Gingras, Chls.....			Québec.
Gingras, Isaac.....	M. D. Victoria.....	1868	Canrobert.
Girard, F. X.....	Ecol. de Méd.....	1865	St. Dominique.
Girdwood, G. P.....	M. D. McGill.....	1865	Montréal.
Girouard, H. J.....	Ecol. de Méd.....	1853	Napierville.
Gironx, Chls.....	M. D. McGill.....	1859	
Gironx, P.....	M. D. Victoria.....	1869	Ste. Flavie.
Gladi, L. V. A.....			L'Avenir.
Gladi, Arthur.....	Ecol. de Méd.....	1862	
Gladi, Alphonse.....	M. D. Victoria.....	1867	
Glen, Chls. W. A.....	M. D. McGill.....	1858	Chambly.
Globensky, Benjamin.....			Québec.
Glower, William.....			Hemmingford.
Godbout, P. A. B.....	Ecol. de Méd.....	1851	Ste. Anne.
Godfrey, Robert T.....			Montreal.
Going, F. B.....	C. C. D.....	1849	
Gong, Henry.....	C. C. D.....	1848	
Gordon, W. A. A.....	Glasgow.....	1861	
Gouin, Joseph N.....			Grondines.
Gouin, L. J. L.....	M. D. Victoria.....	1871	
Goulet, Benjamin.....	M. D. Laval.....	1859	
Goyette, Stanislas.....	Ecol. de Méd.....	1855	
Graham, C. E.....	M. D. McGill.....	1870	Hull.
Grandbois, Etienne.....			Fraserville.
Grant, James A.....	M. D. McGill.....	1853	
Gravel, Louis E.....			Princeville.
Gravel, Louis N.....	Ecol. de Méd.....	1861	Chateau Richer.
Groen, David.....	R. C. D.....	1866	Granby.
Grener, Louis.....			Lotbinière.
Grener, Louis.....	M. D. Victoria.....	1871	
Grener, Pierre.....	Ecol. de Méd.....	1862	St. Maurice.
Grener, Appolinaire.....	M. D. Laval.....	1862	Isle Verte.
Grener, George.....	Ecol. de Méd.....	1866	Montréal.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Grondin, G. M.....	M. D. Victoria.....	1871	
Guerin, Lafontaine Benoni.....		St. Jacques le Mineur
Guernon, Gerard.....		St. Benoit.
Guertin Joseph A.....	Ecol. de Méd.....	1861	St. Césaire,
Guertin, A.....	Ecol. de Méd.....	1866	West Farnham.
Hacking, William.....	M. D. McGill.....	1858	
Hall, Henry.....		Rawdon.
Hall, A.....		Fitch Bay.
Hall, John Wheeler.....	M. D. McGill.....	1848	
Hall, J. B.....	M. D. McGill.....	1866	Magog.
Hamel, Jos. Alex.....	M. D. McGill.....	1856	Murray Bay.
Hamelin, Flavien.....	Ecol. de Méd.....	1862	Montréal.
Hamilton A. W.....		Richmond.
Hamilton, Andrew W.....		Melbourne.
Hamilton, R. F.....	M. D. McGill.....	1861	Sutton Flatts.
Harr, Israël Power.....	M. D. McGill.....	1849	
Hardy,.....	M. D. Victoria.....	1871	
Harking, H.....	M. D. McGill.....	1867	
Harrison, David H.....	M. D. McGill.....	1864	
Harley, John.....		Durham.
Haynes, T. S.....		Lacolle.
Hazen,.....	Ecol. de Méd.....	1848	
Hebert,.....	M. D. Laval.....	1868	
Hébert, Napoléon.....	Ecol. de Méd.....	1864	
Henderson, Peter.....	M. D. McGill.....	1848	
Héroux, E. D.....	M. D. Laval.....	1867	
Hétu, Edouard.....	Ecol. de Méd.....	1866	Maskinongé Bridge.
Hingston, William H.....	M. D.....	1851	Montreal.
Hingston, William Hales.....	M. D.....	1849	
Hopkins, Abraham.....	M. D.....	Cookshire.
Howard, Henry.....	M. D.....	St. Johns.
Howard, James.....	M. D.....	Lachine.
Howard, P. J.....	M. D.....	Lachute.
Howard, R. P.....	M. D. McGill.....	1848	Montréal.
Howden, Robert.....	M. D. McGill.....	1857	
Hudon, J. Eusèbe.....	e.....	Fraserville.
Hudon, Firmin.....		Rigaud.
Hurd, Edward P.....	M. D. McGill.....	1866	
Hurtubise, E.....	M. D. Victoria.....	1871	Tannery West.
Imbleau, Pierre.....	M. D. Laval.....	1863	
Irvine, James C.....	M. D. McGill.....	1866	
Ives, Elie.....	M. D. McGill.....	1863	
Jackson, Alfred.....		Québec.
Jamieson, Benjamin R.....		Waterloo.
Jacques, Napoléon.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Jacques, Est.....	Ecol. de Méd.....	1866	
Jencks, Nathaniel.....		Barnston Corner.
Johnson.....		St. Armand centre.
Johnston, John E.....		Sorel.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Johnston, James	Sturbrooke.
Jones, William	M. D. McGill..... 1856
Judge, John.....	Chapeau.
Kerch, Carlton R.....	Mansonville.
Kennedy, Richard A.....	M. D. McGill..... 1864
Kertson, Felix.....	Ecol. de Méd..... 1866
Keyes, William.....	Georgeville.
King, William A. H.....	M. D. McGill..... 1859
King, R. A. D.....	M. D. McGill..... 1868
	St. George de la Beauce.
Kirkpatrick, Alex. H.....	M. D. McGill..... 1856
Kirkston, H. R.....	Berlin..... 1862
Kittson, John George.....	Berthier en haut.
Kollmyer, Alex.....	M. D. McGill..... 1856
	Montréal.
Labadie, Henri A.....	Ecol. de Méd..... 1864
Labarre, Genest.....	M. D. Victoria..... 1870
Labelle, Charles.....	Ecol. de Méd..... 1850
Labelle, François.....	Ecol. de Méd..... 1864
Laberge, Philemon.....	M. D. Victoria..... 1871
Laberge, E. Ionard.....	M. D. McGill..... 1856
	Ste. Phylomène.
Laberge, Pierre.....	Upton.
Labrosse, Louis.....	Lambton.
Labrie, Godfroy.....	Ecol. de Méd..... 1864
	St. Andrew.
Lacombe, Cyrille.....	Hébertville.
Lacerte, Elie.....	Ecol. de Méd..... 1847
	Yamachiche.
Lacerte, Narcisse.....	Ecol. de Méd..... 1863
	Lévis.
Lachance, Joseph.....	M. D. Laval..... 1861
	Ste. Adèle.
Lachapelle, Léon.....	Ecol. de Méd..... 1832
	St. Romé.
Lacombe, Cyrille.....	Hébertville.
Lacoste, Théophile.....	Ecol. de Méd..... 1862
Lacroix, Pierre Paul.....	Ecol. de Méd..... 1840
Ladouceur, Hermidas.....	Ecol. de Méd..... 1866
	Rivière David.
Laferrière, Amable.....	Ecol. de Méd..... 1863
	New Carlisle.
Laferrière, Alexis L. A.....	Ecol. de Méd..... 1864
Lafleur, Gédéon B.....	Ecol. de Méd..... 1856
	St. François de la Beauce.
Lafleur, Henri.....	Ecol. de Méd..... 1850
Lafontaine, Laurent Davil.....	St. Edouard Napier- roville.
Lafontaine, Camille.....	M. D. Laval..... 1867
	Berthier en haut.
Lafontaine, Charles.....	Ecol. de Méd..... 1847
	Chambly.
Lafontaine, Louis.....	M. D. McGill..... 1863
Laforce, Pierre Elie.....	Ecol. de Méd..... 1849
Lafortune, Ludger.....	Ecol. de Méd..... 1866
	St. Esprit.
Lahaie, Pierre B.....	M. D. Laval..... 1866
	Baie du Febvre.
Lalier, Joseph O.....	Ecol. de Méd..... 1862
	Ste. Agathe des Monts.
Lamontagne, George.....	M. D. Laval..... 1862
Lamontagne, W.....	M. D. Victoria..... 1869
	St. Joseph, Lévis.
Langlois, François.....	M. D. Laval..... 1860
	Trois Pistoles.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Landon, Asa.....	M. D. McGill.....	1851	
Landry, Jean E.....			Québec.
Landry, Louis E.....			Bécancour.
Lapierre, Jos. A.....	Ecol. de Méd.....	1850	Montréal.
Laporte, Anselme.....	M. D. Victoria.....	1867	Pointe aux Trembles.
Laramée, Alfred.....	M. D. Victoria.....	1867	Montréal.
Larocque, Gédéon.....	Ecol. de Méd.....	1855	Longueuil.
Larocque, Basile.....			Lacadie.
Larocque, A. B.....	Ecol. de Méd.....		Montréal.
Larose, Alfred.....	M. D. Victoria.....	1869	
Larose, David.....	M. D. Laval.....	1867	Pointe aux Trembles (comté de Port-Neuf.
Larue Praxède.....			St. Augustin.
Larue, S.....	M. D. Laval.....	1868	Champlain.
Larue, George Ant.....	M. D. Laval.....	1870	Québec.
Larue, A. P.....	Ecol. de Méd.....	1847	
Larue, Hubert.....	Ecol. de Méd.....	1855	Québec.
Larue, Thomas.....	Ecol. de Méd.....	1862	Compton Centre.
Larue, Léonidas.....	M. D. Laval.....	1864	Québec.
Latour Huguet C. H.....	Ecol. de Méd.....	1847	St. Rémi.
Latour, Théophile H.....			Boucherville.
Latour, Huguet T.....			Montréal.
Laudot, J.-Bte.....	Ecol. de Méd.....	1854	
Laurendeau, J. O.....	Ecol. de Méd.....	1853	
Laurier, Louis.....			Joliette.
Laurier, Jean O.....			Lachenaie.
Lavallée, V. P.....	Ecol. de Méd.....	1860	St. Félix de Valois.
Lavolette, J. G.....	M. D. Victoria.....	1870	Montréal.
Lavolette, Arthur.....	Ecol. de Méd.....	1866	St. Eustache.
Lavoie, Napoléon.....	M. D. Laval.....	1856	L'Islet.
Lavoie, Hercule.....	Ecol. de Méd.....	1862	
Leawitt, Julius.....	M. D. McGill.....	1868	Massawippi.
Lee, J. R.....	M. D. McGill.....	1848	
Lee, J. C.....	M. D. McGill.....	1856	
Lebel, Charles O.....			St. Gervais.
Leblanc, S. G. A.....	Ecol. de Méd.....	1856	
Leblanc, Hormidas.....	M. D. Laval.....	1864	
Lecavalier, Israel.....			St. Sauveur.
Lecavalier, N. J.....	Ecol. de Méd.....	1863	
Leclair, George.....	M. D. McGill.....	1851	
Leclair, Chs. Joseph I.....	M. D. McGill.....	1851	Ste. Thérèse de Blain- ville.
Leclair, Jules.....	Ecol. de Méd.....	1860	
Leclair, Napoléon.....	M. D. McGill.....	1861	St. Lin.
Lefebvre, Léandre.....	Ecol. de Méd.....	1863	
Lefort, P. O.....	Ecol. de Méd.....	1851	
Legris, C.....	M. D. Victoria.....	1871	
Lemaitre, Joseph.....			St. Thomas Pierre- ville.
Leman, Joseph.....	M. D.....	1866	Montréal.
Lemery, Hercule.....	Ecol. de Méd.....	1860	St. Scholastique.
Lemieux, Chs. Eusèbe.....	M. D. McGill.....	1848	Québec.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Lemire, Eustache.....	Écol. de Méd.....	1858	
Lérome, Charles.....	M. D. McGill.....	1849	
Lenoir, Joseph.....	Écol. de Méd.....	1860	Tannery West
Lenoir, Alphonse.....	Écol. de Méd.....	1864	do
Lepailleur, L.....	M. D. McGill.....	1848	Ste. Martine.
Leprohon, J. L.....			Montreal.
Leprohon, B. Henri.....		1839	Joliette.
Leroux, Gaspard.....	Écol. de Méd.....	1866	St. Marc.
Lesage, Charles.....	M. D. Laval.....	1866	St. Raymond.
Lesault, Charles.....	Écol. de Méd.....	1860	St. Charles, St. Hyacinthe.
Leslie, Alex.....	M. D. McGill.....	1848	
Levington, Donald, Alex.....			St. Jean Chrysostome.
L'henreux, Léon.....			St. Didace.
Lindsay, Edward.....	Edinburg.....	1863	St. Colomb.
Lippé, Joseph.....	Écol. de Méd.....	1864	Kildare.
Loussart, Constant.....	Écol. de Méd.....	1866	
Lougley, Edmond.....	M. D. McGill.....	1866	
Longpré, Antoine.....			Papineauville.
Longpré, André.....	M. D. McGill.....	1849	
Longpré, P. F.....	M. D. McGill.....	1848	
Langtin, Siméon.....	M. D. Victoria.....	1868	
Loy, John J.....		1868	Valleyfield.
Lussier, Jules G.....	M. D. Victoria.....	1869	Chateaugnay.
Lyon, M. D.....			Clarenceville.
MacBean, William.....	M. D. McGill.....	1853	Shipton.
MacBeau, David.....	New-York.....	1867	Montreal.
MacCallum.....	M. D. McGill.....	1851	Montréal.
McDonald, Collin.....	M. D. McGill.....	1853	
McDonald, Angus.....	M. D. McGill.....	1864	Montréal.
McDonel, O.....	M. D. McGill.....	1849	
McDonald, Augustus C.....	M. D. McGill.....	1852	
McDougall, Alex. F.....		1848	
McFarlane, James.....	M. D. McGill.....	1858	Levis.
McFarlane, J. Cameron.....			
McFarlane, William.....			Portage du Fort.
McFarlane, James.....	M. D. McGill.....	1858	
McGillevry, A.....	Écol. de Méd.....	1848	
McGouth, Thomas.....	M. D. Laval.....	1867	
McGowan, Henry M.....	M. D. McGill.....	1867	Bolton centre.
McGrowth, Thos. G.....			Quebec.
McGregor, Duncan.....	M. D. McGill.....	1861	
McGwin.....	Écol. de Méd.....	1848	
McKay, William.....			Howick.
McKeon, Patrick Edouard.....	M. D. McGill.....	1853	
McKie, John R.....	M. D. McGill.....	1865	Inverness.
McMahon, John.....		1853	
McManon, Stanislas.....			Ste. Rose.
McMillen, L. G. A.....	M. D. McGill.....	1860	Rigaud.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

McNabb, F.....	M. D. McGill.....	1870	Hull.
McNaughton, Donald P.....			Hudson.
McNiece, James.....	M. D. McGill.....	1869	
McNiece, William J.....		1861	
McWiking, George.....	M. D. McGill.....	1851	
Madore, Godfroy.....	M. D. Victoria.....	1870	
Major, George W.....			Montréal.
Malliot, Adolphe.....	M. D. McGill.....	1840	St. Hyacinthe.
Mallock, William B.....	M. D. McGill.....	1869	
Marault, Benjamin.....	Ecol. de Méd.....	1850	
Marchesseault, Tancrede.....	M. D. Victoria.....	1869	St. Denis.
Marcil, David.....	Ecol. de Méd.....	1858	St. Eustache.
Marien, Amédée.....			Rivière des Prairies.
Marier, Charles.....			Gentilly.
Marion, Joseph J. J.....	Ecol. de Méd.....	1849	Ste. Scholastique.
Marmette, Joseph.....			St. Thomas Montmagny.
Marsan, Ant A.....	Ecol. de Méd.....	1857	
Marsan, Alexandre.....			St. Joseph de Lévis.
Marsden, William.....			Québec.
Marsolet, Damase.....	Ecol. de Méd.....	1863	Lavaltrie.
Martel, Dosithé.....	Ecol. de Méd.....	1865	Chambly.
Martin, Vincent.....			Chicoutimi.
Martin, Henry J.....	M. D. Laval.....	1868	Carleton.
Martineau, Siméon.....	M. D. Victoria.....	1870	
Mason, James Lindsay.....		1864	
Masson, Luc.....			Coteau Landing.
Matte, Alphonse J.....	M. D. Laval.....	1869	Les Escoumains.
Mayball, Moses.....		1856	
Mayrand, F. Xavier.....			Deschambault.
Mayrand, Wilbrod.....	M. D. Laval.....	1870	do
Mayrand William.....	M. D. McGill.....	1847	St. Andrews.
Meigs, John.....		1849	Stanstead Plain.
Meigs, Malcolm.....	M. D. McGill.....	1865	Bedford.
Meilleur, Jean-Baptiste.....			Québec.
Merril, P. A.....			Montréal.
Métivier, Maurice.....	Lic. par Act. du P.....	1862	
Meunier, Alfred.....	M. D. Victoria.....	1869	Montréal.
Michaud, Alexis F.....			Kamouraska.
Mignault, J. A.....			St. Augustin.
Mignault, P. B.....	M. D. Victoria.....	1869	
Mignault, V.....	M. D. Victoria.....	1871	
Mignault, Roch.....	Ecol. de Méd.....	1859	Yamaska.
Mignault, Henri A.....	M. D. McGill.....	1860	St. Denis.
Mignault, Alfred.....	Ecol. de Méd.....	1862	Trois Pistoles.
Mignault, H. A.....	M. D. McGill.....	1866	
Mignault, J. H.....	Ecol. de Méd.....	1845	
Mignault, Emery.....	Ecol. de Méd.....	1842	
Millette, Alexis.....	Ecol. de Méd.....	1848	
Millet, J. D.....	M. D. Laval.....	1865	Lanoraie.
Minckler, Ezekiel.....			Waterloo.
Mitiguy, dit St. Onge.....	M. D. Victoria.....	1871	Canrobert.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Mitivier, Moïse M.....	Iberville.
Mayville, Alfred.....	Village des Aulnais.
Moll, Louis Joseph.....	Berthier en haut.
Munagan, W. F.....	Montreal
Mondelet, W. H.....	M. D. McGill.....	1868
Mongeau, Evariste O.....	Ecol. de Med.....	1859 Lotbinière.
Mongenais, N.....	M. D. McGill.....	1865
Montzambert, Fred.....	Edmburg.....	1864 Grosse Isle.
Moore, Chs. G.....	London.....	
Moore, Joseph.....	M. D. McGill.....	1862
Moore.....	1869
Moerhead, Robert G.....	St. John's
Moreau, Louis B.....	St. Simon, Yamaska.
Moreau, L. B. L.....	M. D. Laval.....	1868 Lotbinière.
Moreau, Hypolyte.....	M. D. Victoria.....	1869 St. Philippe.
Morm, Joseph O.....	St. Damase.
Morn, Charles.....	M. D. Laval.....	1857 St. Nicolas.
Morissette, Noel. A.....	M. D. Laval.....	1865 Ste. Henedine.
Mors, Jacob W.....	Ecol. de Méd.....	1850
Mortimer, Charles.....	1856
Mount, Edmond.....	Ecol. de Méd.....	1865
Mount.....	
Mousseau, A.....	M. D. Victoria.....	1871
Munsell, William.....	1848
Munro, Alexander.....	Glasgow.....	1851
Munro, Edwin.....	Ecol. de Med.....	1865
Munro, Pierre A.....	Montreal.
Nadeau, Hubert.....	Ecol. de Méd.....	1862
Niles, Alex, Henri.....	Ecol. de Med.....	
Nellis, John A.....	M. D. McGill.....	1850
Nelson, Alfred.....	Ecol. de Méd.....	1848
Nelson, Henry W.....	Ecol. de Med.....	1849 Montréal.
Newell, Olivier.....	1849
Nichol, Thomas.....	Montréal.
Nolin, Eugene.....	Ecol. de M. d.....	1850 St. Jacques l'Achigan
O'Leary, Peter.....	M. D. McGill.....	1851
O'Connor, D. A.....	M. D. McGill.....	1862
Ordeu, Isaac J.....	1848
O'Leary, James Senior.....	St. Paschal.
O'Leary, Joseph. H.....	Ecol. de Méd.....	1848
O'Leary, Patrick.....	M. D. McGill.....	1857 Montréal.
O'Leary, Jacques.....	M. D. McGill.....	1866 St. Paschal.
Quellette, Charles.....	Acton Vale.
Quimet, J. Bo.....	M. D. Victoria.....	1870
Page, William S.....	Danville.
Paget, Edward.....	Lachne.
Painchaud, Joseph.....	Quebec.
Painchaud, Ed. Frs.....	M. D. McGill.....	1848 Varennes.
Painchaud, Alex. Ed.....	Ecol. de Med.....	1860 do

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Palardy, Misael.....	Ecol. de Méd.....	1856	St. Hugues.
Palardy, Frédéric.....	M. D. McGill.....	1861	St. Placide Deux Montagnes.
Paquet, Anselme. B.....	Ecol. de Méd.....	1853	St. Cuthbert
Paquet, Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1865	Ste. Elisabeth.
Paquin, Jean.....			Ste. Geneviève.
Patoël, Frs.....	M. D. McGill.....		St. Jacques l'Achigan.
Paradis, Aimé.....	M. D. Laval.....		St. Isidore Dorche. ter
Paradis, P. E.....	M. D. McGill.....	1867	
Paré Alex.....	Ecol. de Méd.....	1859	
Paré, Frédéric.....	Ecol. de Méd.....	1862	Sherbrooke.
Paré, L. A.....	M. D. Victoria.....	1871	
Park, Charles.....	M. D. McGill.....	1866	Compton centre.
Parker, Thomas S.....	Ec. de M. Toronto.	1851	
Parker, Edward J. L.....			Rock Island.
Pattee, George.....	M. D. McGill.....	1858	
Patterson, James. M. G.....	M. D. McGill.....	1855	
Patton, Edward Kenney.....	M. D. McGill.....	1867	
Poulin, F. Z.....	M. D. Victoria.....	1867	
Payne, Samuel.....	Ecol. de Méd.....	1850	
Peltier, Hector.....	M. D. Edimburg.....		Montréal.
Peltier, Victor.....	Ecol. de Méd.....	1853	
Peltier, Ovide.....	Ecol. de Méd.....	1855	Ste. Marthe.
Peltier, Onésime.....	M. D. Laval.....	1858	St. Charles Borromée.
Peltier, James. P.....	M. D. Laval.....	1859	Matane.
Peltier, Jacques.....	M. D. Victoria.....	1869	Ste. Anne la Pêrade.
Pendergast, Jeremiah.....	Ecol. de Méd.....	1850	
Pepin, Ant. P.....	Ecol. de Méd.....	1854	
Perras, Marcolin.....	Ecol. de Méd.....	1866	St. Isidore, Laprairie.
Perreault, Joseph C.....			Belœil.
Perreault, Frs. Xavier.....			Pointe aux Trembles.
Perreault, Cléophas.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Perreault, Victor.....	M. D. McGill.....	1852	St. Eustache.
Perreault, Frs. H. R.....		1849	
Perrigo, Jacob.....	M. D. McGill.....	1870	
Perin, J. M. A.....	M. D. Victoria.....	1871	
Phelan, G. G. T. R.....	M. D. McGill.....	1865	
Phelan, Jos. P.....	M. D. McGill.....	1854	
Picault, Pierre.....			Montréal.
Picault, A. C. E.....	M. D. McGill.....	1857	do
Pierce, Peter P.....	M. D. McGill.....	1848	
Pinet, Alex. R.....	M. D. McGill.....	1864	
Pinsonneault, Cléophas.....	Ecol. de Méd.....	1862	Marieville.
Plante, Elz.....	M. D. Victoria.....	1869	Montréal.
Poisson, Samuel.....	M. D. Laval.....	1866	St. Jean D'Es. baillois
Poisson, Alexis.....	M. D. Laval.....	1857	
Poisson, Edouard.....			Arthabaskaville.
Poisson, W.....			do
Poitevin, Joseph Charles.....	Ecol. de Méd.....	1853	St. Jean-Baptiste, Montréal.
Pominville, Jean T.....			St. Vincent de Paul.
Potter, John H.....			Freligsburg.

NOMS.

DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Potvin, Joseph.....	Baie St. Paul.
Ponlin, Fra. Xavier.....	Rimouski.
Ponlin, Joseph N.....	Marieville.
Paulin, Louis Scraphin.....	St. Alexandre.
Powell, Newton W.....	M. D. McGill.....	1853
Power, George W.....	M. D. McGill.....	1861 Eaton Corner.
Pratte, Charles A.....	M. D. Victoria.....	1870 Longueuil.
Pratte, Noé.....	M. D. Victoria.....	1870
Pratte, Joseph.....	St. Vincent de Pan'.
Préfontaine, Hermenegilde.....	Ecol. de Med.....	1862 Montreal.
Prentiss, John.....	Grenville.
Prevost, Etienne.....	Ecol. de Med.....	1862
Prevost, N.....	M. D. Victoria.....	1871
Prevost, J. Ed.....	Ecol. de Med.....	1849 St. Jérôme.
Primeau, Alphonse.....	M. D. Victoria.....	1869 Beauharnois.
Primeau, C. H.....	M. D. Victoria.....	1871
Prince, Thomas.....	1865 Brome Corner
Pringle, George.....	M. D. McGill.....	1855
Proulx, Joseph. L.....	Ste. Geneviève.
Proulx, J. T. Philias.....	Ste. Marie.
Provost, Philemon.....	Ecol. de Med.....	1863
Provost, Edmond J.....	M. D. McGill.....	1859 Sorel.
Purvis, George. A.....	Portage du Fort.
Pyne, Thomas.....	Dublin.....	1854
Quesnel, Jules. Maurice.....	M. D. McGill.....	1849
Quevillon, Charles.....	Ecol. de Med.....	1863
Quintal, Luc. A.....	Ecol. de Med.....	1856 Montréal.
Quintal, Luc.....	M. D. Victoria.....	1870 St. Thomas.
Racey, John.....	Edimburg.....	1862 Québec.
Ragg, H. C.....	M. D. McGill.....	1865
Rainville, P.....	M. D. McGill.....	1863
Raymond, O.....	M. D. McGill.....	1850 Montréal.
Reed, Alex.....	M. D. McGill.....	1858
Reed, F. D.....	M. D. McGill.....	1868 Montréal.
Reddy, John.....	M. D. McGill.....	1852 Montréal.
Reid, James.....	Ecol. de Med.....	1850 Inverness.
Reid, Etienne.....	M. D. McGill.....	1857
Renand, Joseph.....	Ecol. de Med.....	1858 Mascouche.
Reynolds, Francis.....	S. S. Ir.....	1855
Reynolds, Ezra. H.....	Barnston Corner.
Richard, Alex G. A.....	Ecol. de Méd.....	1858 Montreal.
Rice, J. R. D.W.....	1834
Richard, Marcel.....	M. D. McGill.....	1864 St. Aimé.
Richard, Napoleon.....	M. D. Victoria.....	1868 Princeville.
Richardson, J. R.....	M. D. McGill.....	1865
Riddell, Alex. D.....	New-York.....	1860
Ridley, H. Thomas.....	M. D. McGill.....	1852
Ridley, Charles N.....	M. D. McGill.....	1870
Ritford, David M.....	M. D. McGill.....	1834
Rinfret, F. R.....	M. D. McGill.....	1868 Québec.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Rinfret, Samuel.....	M. D. Laval.....	1856	
Rinfret, Come.....			Ste. Croix.
Rinfret, Rémi. F.....			Québec.
Rivard, Ant. M.....			Joliette.
Rooney, R.....			Massawippi.
Robert, D. T.....	M. D. McGill.....	1857	
Roberts, Edward T.....	M. D. McGill.....	1856	
Robertson, William.....	C. R. C. L.....	1833	St. Andrews.
Robertson, Patrick.....	M. D. McGill.....	1869	
Robertson			Clarenceville.
Robertson, David.....			Lennoxville.
Robichaud, Joseph.....			St. Anicet.
Rebillard, N.....	Ecol. de Méd.....	1855	Montréal.
Rebillard, E.....	Ecol. de Méd.....	1847	do
Robinson, Chs. J. F.....	M. D. McGill.....	1838	
Robitaille, Jean J. N.....			St. Roch de l'Achigan
Robitaille, Théodore.....			New Carlisle.
Robitaille, Olivier.....			Québec.
Robitaille, Jules.....	M. D. Victoria.....	1868	do
Robitaille, Louis H.....	M. D. McGill.....	1858	New Carlisle.
Robitaille, Arthur.....	M. D. Victoria.....	1870	
Robitaille, Lou's.....	M. D. McGill.....	1860	
Roddick, T. G.....	M. D. McGill.....	1871	
Roger, T. A.....	M. D. McGill.....	1870	
Rolland, Henri A.....	M. D. McGill.....	1849	N.-Dame de Richelieu
Roney, J. F.....	M. D. McGill.....	1870	
Ross, John Jones.....	Ecol. de Méd.....	1853	
Ross, George.....	M. D. McGill.....	1868	
Rottot, J. P.....	M. D. Victoria.....	1847	Montréal.
Rouleau, Edouard H.....	M. D. Laval.....	1870	
Rousseau, J. G.....	M. D. McGill.....	1849	
Rousseau, L. T. S.....	M. D. Laval.....	1867	St. Casimir.
Rousseau Ovide.....			St. Robert.
Rousseau, Joseph O.....			Nicolet.
Rowan, Alexander.....			Québec.
Rowell, Elizagh.....		1864	Freligsburg.
Roy, Saluste.....			St. Jean Port Joly.
Roy, Frs.....			Québec.
Roy, William. G.....	Ecol. de Méd.....	1861	Boucherville.
Roy, Cléophas.....	M. D. Laval.....	1865	
Roy, J. Henri.....	Ecol. de Méd.....	1865	Ste. Geneviève.
Roy, Louis. H. G.....	M. D. Laval.....	1866	Québec.
Russel, R.....			do
Rutton, Allen.....	M. D. McGill.....	1852	
Sabourin, Moïse.....		1852	
Samson, Charles Ign.....	M. D. Laval.....	1866	Québec.
Sanderson, G. W.....	M. D. McGill.....	1850	
Santoire, L.....	M. D. Victoria.....	1869	
Sarault, Joseph.....	Ecol. de Méd.....	1862	
Sauriote, Timothée.....	Ecol. de Méd.....	1856	
Sauvé, Hyacinthe.....			Buckingham.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Savoie, Arthur.....			Ste. Ursule.
Schmidt, S.....	M. D. McGill.....	1847	Montréal.
Scollief, David.....	M. D. McGill.....	1869	
Scott, Montagne.....			Leeds.
Scott, William.....			Montréal.
Scote, Stephen A.....	M. D. McGill.....	1854	
Seaton, William.....			Abercorn.
Séguin, André.....	Ecol. de Méd.....	1848	Rigaud.
Selley, Bennette.....	M. D.....	1857	Montréal.
Sewell, Charles E.....	Edimburg.....	1867	do
Sewell, J. A.....			Cap Santé.
Sewell, James A.....			Québec.
Shanes, Peter R.....	M. D. McGill.....	1854	
Sharpe, Alfred.....	Edimburg.....	1851	
Shancer, Robert N.....	M. D. McGill.....	1856	
Sheppherd, J. J.....			D'Aillebout.
Shirriff, F. W.....			Huntingdon.
Simard, Amable.....	M. D. McGill.....	1852	
Simard, Louis J. A.....	M. D. Laval.....	1860	Québec.
Simard, Alfred.....			Village des Aulnais.
Simpson, Thomas.....	M. D. McGill.....	1854	
Sinclair, Louis.....			St. Henri de Lauzon.
Sirois, Chrysogone.....			St. André.
Sirois, Alfred.....	M. D. Laval.....	1858	St. Paschal.
Skinner, Ormond.....	M. D. McGill.....	1854	
Smallwood, J. R.....	M. D. McGill.....	1868	Ste. Thérèse de Blainville.
Smallwood, Charles.....			Montréal.
Smith, Joseph A.....			Ste. Brigitte des Saults.
Smith, W. P.....			Montréal.
Smith, Norman.....	M. D. McGill.....	1871	Frelighsburg.
Smith, William.....	Ecol. de Méd.....	1862	Baie du Febvre.
Smith, W.....	Ecol. de Méd.....	1866	St. Zéphirin.
Smyth, Fer. W.....	M. D. McGill.....	1848	
Somers, George.....			Magog.
Sparham, Erie B.....	M. D. McGill.....	1852	
Square, William W.....	M. D. McGill.....	1864	
St. Amand, George.....	M. D. McGill.....	1850	
St. Cyr, Edelmar.....	Ecol. de Méd.....	1861	
St. Germain, Jos. H. L.....	Ecol. de Méd.....	1856	
St. Jean, Pierre.....	Ecol. de Méd.....	1855	
Stanfield, James E.....	Ecol. de Méd.....	1856	Lorette.
Stoen, Alex.....	Edimburg.....	1856	
Stevens Alex. D.....	M. D. McGill.....	1856	Dunham.
Stevenson, John L.....	M. D. McGill.....	1855	
Stevenson, J. M. G.....	M. D. McGill.....	1856	
Stuckbottom, H.....	M. D. McGill.....	1856	
Sylvestre, Isaie.....	M. D. Victoria.....	1863	
Sylvestre P.....	M. D. Victoria.....	1871	
Tabb, S. E.....	M. D. McGill.....	1869	Montréal.

NOMS.	DIPLOMES.	LICENCES.	RÉSIDENCES.
Taite, Henry S.....	M. D. McGill.....	1860	
Tanguay, Octave.....	Ecol. de Méd.....	1869	
Tanguay, J. Bpte.....			Stornoway.
Tanguay, Octave.....	Ecol. de Méd.....	1860	Coaticooke.
Taschereau, Pierre A.....	M. D. Laval.....	1861	
Taschereau, Jules J.....	M. D. Laval.....	1862	St. Joseph de la Beauce.
Tassé, F. Z.....	Ecol. de Méd.....		St. Vincent de Paul.
Tassé R.....	Ecol. de Méd.....	1853	Henriville.
Taylor, William H.....	M. D. McGill.....	1858	
Taylor Sullivan.....			Lennoxville.
Teasdale John.....	Castellon.....	1852	
Telford, D. H.....	L. R. C. L. Ed.....	1871	
Ten, H. S.....	M. D. McGill.....	1864	
Tessier, Peter O.....	M. D.	1851	Québec.
Tetreault, Joseph A.....	Ecol. de Méd.....	1849	St. Pie.
Têtu, Ludger.....			Riviere Ouelle.
Têtu, Ubald.....	Ecol. de Méd.....	1856	
Têtu, Joseph A.....	Ecol. de Méd.....	1858	
Thayer, L. O.....	M. D. McGill.....	1879	Montréal.
Théberge, Joseph.....	M. D. Laval.....	1859	St. Thomas Montma- gny.
Thériault, F. D.....	M. D. McGill.....	1863	
Thérien, Honoré.....	M. D. McGill.....	1863	Ste. Monique.
Thibault, Alexis.....	Ecol. de Méd.....	1866	
Thomas, J. G.....	M. D. Laval.....	1859	Fraserville.
Thompson, Robert.....	M. D. McGill.....	1852	
Thompson William.....	M. D. McGill.....	1869	Kinnear's mills.
Tharpos, Walter.....	C. S. Jr.....	1856	
Tiernay, James B.....			West Farnham.
Toupin, Charles A.....	Ecol. de Méd.....	1851	
Toupin, Joseph.....			St. Michel Archange.
Tracey, T. B.....	M. D. McGill.....	1868	Montréal.
Tremblay, Ambroise.....	Ecol. de Méd.....	1856	
Tremblay, Amédee.....	M. D. McGill.....	1862	Montréal.
Tremblay, Louis.....			St. Roch des Aulnais.
Trenholme, Ed. H.....	M. D. McGill.....	1862	Montréal.
Trestler, C. F. F.....	Ecol. de Méd.....	1852	
Trudel, Frs. X.....	M. D. Victoria.....	1869	Ste. Geneviève.
Trudel, Eugène H.....	M. D.		Montreal;
Turcot, J. M.....			Lacanaidière.
Turcot, Laurent.....			Sorel.
Turcot, Magloire.....			St. Hyacinthe.
Turgeon, L. G.....	M. D. McGill.....	1860	Montréal.
Utley, Maurice.....			Montréal.
Valade, F. H.....	Ecol. de Méd.....	1865	
Valcourt, Etienne.....	M. D. Victoria.....	1868	
Vallée, G. J. A.....	Ecol. de Méd.....	1849	
Vallée, J.....		1829	
Valiquette, J. Bpte.....			West Farnham.

NOMS. DIPLOMES. LICENCES. RÉSIDENCES.

Valois, Pierre.....	M. D. Victoria.....	1868	Pointe Claire.
Valois, L. Avila.....	Ecol. de Méd.....	1862	Vaudreuil.
Van, Normand J.....	M. D. McGill.....	1850	
Vanderheyden, Albert.....	M. D. Laval.....	1866	Levis.
Verger, Charles.....	M. D. Laval.....	1863	
Venne, Henri.....	Ecol de Méd.....	1861	
Vermette, Léon.....	Ecol. de Méd.....	1862	St. Janvier.
Vivat, John.....	M. D. McGill.....	1870	Montreal
Viger, Seraphin.....	Burlington.....	1812	L'Assomption.
Vigneau, Benjamin.....	M. D. Victoria.....	1869	St. Celestin.
Vilbon, A. P.....	Ecol. de Méd.....	1862	St. Jean Baptiste Montréal.
Vouigny, Luc.....	Ecol de Méd.....	1867	St. Jean de Matha.
Von Island, A.....	Quebec.
Wakeman, William.....	M. D. McGill.....	1866	Gaspé Basin.
Walker, Robert.....	M. D. McGill.....	1851	
Walsh, Edward O.....	M. D. McGill.....	1866	
Walton, B. M.....	M. D. McGill.....	1870	
Wanless, J. R.....	Glasgow.....	1849	Montreal.
Wanless, John.....	M. D. McGill.....	1868	do
Warl, W. T.....	Boundary Line.
Webb, J. T. Stacey.....	M. D. McGill.....	1871	Montreal.
Webber, Richard N.....	Richmond.
Weir, Richard.....	M. D. McGill.....	1852	
Wells, Phil pie.....	Québec.
Wherry, John.....	M. D. McGill.....	1862	do
Whitcher, Theodore.....	Beebe Plain.
White, William H.....	1848	Ulverston.
Whitecomb, Josia.....	1848	
Whiteford, Richard.....	M. D. McGill.....	1857	
Whitwell, Wilham M. P. O. M. D. McGill.....	1860	Philipsburg.
Wight, Robert H.....	St. Johns.
Willrenner, A.....	Boucherville.
Willrenner, Augustus.....	J. D. McGill.....	1853	Portneuf.
Williams, John.....	1848	
Wilms, G.....	Toronto.....	1871	Montréal.
Wilson, Robert.....	M. D. McGill.....	1850	
Wilson, Benjamin S.....	M. D. McGill.....	1855	
Wilson, William.....	M. D. McGill.....	1857	
Wood, Hannibal W.....	Knowlton,
Wood, George.....	M. D. McGill.....	1863	Coaticook.
Wood, A. W.....	M. D. McGill.....	1865	
Wood, G. C.....	M. D. McGill.....	1849	
Wolfe, Fitzgerald.....	1844	
Workman, Benjamin.....	M. D. McGill.....	1853	
Worthington, Adison.....	M. D. McGill.....	1851	
Worthington, Edward.....	Sherbrooke.
Wright, William.....	M. D. McGill.....	1848	Montreal.
Wright.....	M. D. McGill.....	1870	Wakefield.
Young, William.....	St. Jean Baptiste Mont.





